La LIBERTÉ

Vol. 86 n°6 • du 7 au 13 mai 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

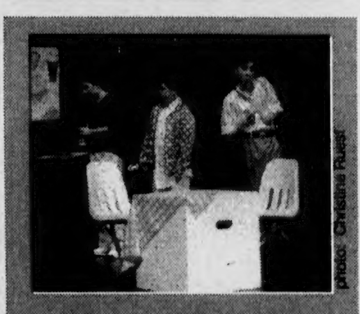


photo: Christine Ruest

Jeunes artistes

Dix-neuf écoles ont participé à l'édition 1999 du Festival théâtre jeunesse qui se déroule au Centre culturel franco-manitobaine jusqu'au 7 mai. Anne-Lise Châtelain-Perreault, Richard Girouard et Joël Guénette, du collège Louis-Riel, ont présenté la pièce *Le Géant gênant*.



Bonne fête des Mères à toutes les Mamans!

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Le coffre au trésor



photo: Daniel Bahuaud

Les élèves de la cinquième année de l'école Taché ont été parmi les premiers à mettre la main sur les toutes nouvelles pièces de 25 ¢ mises en circulation le 3 mai par la Monnaie royale canadienne. Douze pièces du millénaire seront frappées cette année, toutes mettant en valeur un aspect de notre patrimoine. En vedette ce mois-ci: les Voyageurs. ■ **Page 2.**

PONT PROVENCHER

Des questions sans réponses

Pascal DUBÉ

L'Association des résidants du vieux Saint-Boniface tiendra une assemblée publique le 10 mai au centre récréatif Notre-Dame à compter de 19 h pour tous ceux qui se posent encore des questions en ce qui concerne la construction ou la restauration du pont Provencher. Les ingénieurs de la Ville de Winnipeg devront répondre à des questions sur le coût de la restauration du pont, les impacts sur la circulation de la construction d'un nouveau pont et la largeur des trottoirs d'un nouveau pont?

Résidant de Saint-Boniface et propriétaire d'un commerce sur le boulevard Provencher, Gérald Boily dénonce les «manigances des autorités municipales» qui, dit-il, «manipulent l'information en faveur de leur projet de construction d'un nouveau pont». «On sous-estime la valeur historique du pont Provencher pour la communauté francophone de Saint-Boniface, croit Gérald Boily. Prenez simplement son emplacement et l'angle dans lequel il a été construit. C'est révélateur du climat d'antipathie politique qui existait entre les francophones et les anglophones à l'époque de sa construction.»

Pour Boleslaw Lucki, résidant de Saint-Boniface et architecte spécialisé dans la préservation de sites historiques depuis plus de 20 ans, le pont Provencher fait partie d'un ensemble de lieux et de monuments historiques précieux, non seulement pour Saint-Boniface, mais aussi pour comprendre l'histoire des vieux quartiers de Winnipeg.

«Il faut voir le pont Provencher comme faisant partie d'un ensemble qui comprend le vieux quartier de la bourse de Winnipeg et la Fourche, souligne-t-il. Ces deux endroits sont déjà reconnus comme des sites historiques et le pont Provencher fait partie de cet ensemble. En remplaçant le pont Provencher, on vient effacer une partie de l'histoire et la remplacer par un outil de développement qui va changer tout le visage de Saint-Boniface.»

Gérald Boily est ébranlé par l'appui qu'obtient le projet de construction d'un nouveau pont de la part de certains organismes qui sont, selon lui, peu représentatifs de la communauté. «Il y a des gens qui m'ont demandé d'investir des dizaines de milliers de $ pour rénover la façade de mon commerce pour lui donner un "look" qui rappelle l'histoire du quartier, affirme-t-il. Ces mêmes personnes appuient la démolition du pont Provencher, une partie intégrante de notre histoire comme francophones! Ce projet est une affaire de gros sous et il faut faire quelque chose pour que les gens prennent conscience que nous sommes sur le point de perdre une partie importante de l'héritage culturel de Saint-Boniface.»

MONNAIE

L'histoire en argent

Daniel BAHUAUD

Bonne nouvelle pour les collectionneurs de monnaie! La Monnaie royale canadienne a mis en circulation le 3 mai à Winnipeg sa toute dernière pièce du millénaire. La pièce de 25 ¢, qui commémore les Voyageurs, a d'ailleurs fait son entrée en canot mené par des membres des Associés du fort Gibraltar. Les élèves de l'école Taché étaient parmi les premiers à recevoir la pièce.

La pièce, conçue par l'artiste britanno-colombien Sergiy Minenok, présente deux Voyageurs ave leur guide autochtone ramant leur canot le long d'une rive qui représente le Bouclier canadien.

Selon une des 12 étudiants juges du concours "Faites Centsation!", Dominique Rey, «le dessin de Sergiy Minenok est dynamique. Il fait excellent usage de la perspective. En plus, il est historiquement correct juesque dans ses détails. »

La présidente de la Monnaie royale candienne, Danielle Wetherup, partage ce point de vue. «La pièce est plus exacte du point de vue historique que l'ancienne pièce d'un dollar, explique-t-elle. Et je trouve cela très impressionnant qu'un nouveau canadien, d'origine ukrainienne, veuille célébrer la contribution des Autochtones, des Français et des Anglais, à notre histoire. Dans les temps qui courent, il faut célébrer cet aspect positif de notre pays.»

La Monnaie prévoit lancer cette année 12 pièces de 25 ¢ portant chacune sur un aspect du passé. Pour l'an 2000, la Monnaie émettra une deuxième série de 25 ¢ qui évoqueront l'avenir du pays tel qu'imaginé par ses habitants. Ce concours est toujours ouvert. Pour obtenir un formulaire de participation ou plus de renseignements, composez le 1-800-671-2327.

INTERNET

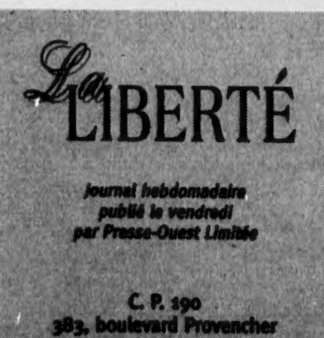
Projet de loi 602: une invention!

Internet est une source intarissable d'informations, bien des internautes vous le diront. Mais l'autoroute électronique peut aussi être une source de désinformation. L'histoire qui suit le confirme.

Des centaines d'abonnés du courriel ont reçu une lettre circulaire appelant à dénoncer un projet de loi qui imposerait une taxe de 5 ¢ à chaque message électronique livré par un fournisseur de service Internet. Cette surcharge, lit-on, représenterait un déboursé d'environ 50 ¢ par jour ou 180 $ par an pour un abonné moyen. Elle serait versée à Postes Canada, qui perd chaque année 23 millions $ en revenus à cause du courriel, poursuit l'auteure, Kate Turner. La lettre signale qu'un avocat de la firme torontoise Berger, Stepp and Gorman milite présentement contre le projet de loi 602. Elle impute aussi au député libéral d'arrière-bancs, Tony Schnell, des propos en faveur d'une surcharge de 20 $ par mois sur tous les services Internet.

Le hic, c'est que la firme d'avocats n'existe pas, pas plus que le député. Au bureau du Secrétaire d'état aux sciences, à la recherche et au développement, Ronald Duhamel, on nie aussi l'existence d'un tel projet de loi. Postes Canada a d'ailleurs émis un communiqué, mettant ainsi fin à la rumeur. La société d'État menace d'intenter des poursuites contre le fournisseur de services Internet à moins que celui-ci ne formule des excuses et ne les affiche sur le site à l'origine du message.

A. C.



Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Rédactrice en chef adjointe et journaliste: **Anie CLOUTIER** Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Marc-Éric BOUCHARD** et **Pascal DUBÉ** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL** • Stagiaire: **Christine Ruest**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Nº de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



JUSTICE ET SERVICES EN FRANÇAIS

La justice en cour

Le ministère de la Justice vient de déposer ses arguments de défense dans une cause qui l'oppose à l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario. L'issue de ce cas de cour pourrait avoir des répercussions importantes pour les francophones en milieu minoritaire.

Anie CLOUTIER (d'après APF)

Le gouvernement fédéral n'a pas à prendre toutes les mesures pour favoriser l'épanouissement et le développement des communautés de langues officielles minoritaires au pays. C'est du moins ce que prétend le ministère de la Justice, présentement devant la Cour fédéral dans une affaire qui l'oppose au Commissariat aux langues officielles et à l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO). Voir encadré.

«La partie VII (Promotion de l'anglais et du français) de la Loi sur les langues officielles constitue la déclaration solennelle du gouvernement fédéral de son engagement général à favoriser l'épanouissement et le développement des communautés de langue officielle minoritaire et à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des deux langues officielles. On ne saurait y trouver une obligation pour le gouvernement fédéral de toujours prendre les mesures favorisant le plus l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires ou promouvant le mieux les deux langues officielles, ou une obligation de procéder systématiquement à des consultations publiques» peut-on lire dans un document de la défense du ministère de la Justice.

Plus encore, le ministère considère que l'engagement de favoriser le développement des minorités linguistiques contenu dans la Loi sur les langues officielles s'applique au «gouvernement fédéral» et non pas au Parlement canadien. Cette distinction permet à Justice Canada d'affirmer dans sa défense que rien n'empêche le Parlement «d'adopter ou de permettre que soient adoptées des mesures législatives qui auraient pour effet de réduire la portée de dispositions linguistiques législatives déjà existantes...»

Pour l'avocat François Boileau, l'issue de la cause qui oppose l'AJEFO et le ministère de la Justice est fondamentale pour l'avenir des francophones du pays. «Il y a des raisons de s'inquiéter, indique-t-il. Le fédéral veut dévouer certains de ses pouvoirs aux provinces. Mais il a fait ça de façon très étrange. La Loi sur les contraventions touche tous les citoyens dans toutes les sphères d'activités courantes. Lorsqu'on se fait remettre une contravention dans un parc fédéral, on est en droit de recevoir une sommation dans les deux langues et de contester la contravention devant un juge francophone.»

Les propos avancés par le ministère de la Justice sont étonnants, signale François Boileau. «D'autant plus le ministère de la Justice se fait l'ardent défenseur des droits des francophones en matière d'éducation, qui est de juridiction provinciale. Mais aussi tôt qu'on touche aux responsabilités fédérales, il œuvre pour ses clients, les ministères, et adopte une attitude restrictive.»

L'article 82 de la Loi sur les langues officielles fait en sorte que la presque totalité de la loi a primauté sur les autres lois et lui confère donc un caractère quasi constitutionnel. «Mais la partie VII ne fait pas partie de l'article 82, explique François Boileau. L'engagement du gouvernement est donc moral plutôt que légal. Et c'est ce que dit le ministère de la Justice dans ce cas. Au niveau du droit, cet argument tient. Il favorise une approche restrictive. Par contre, il existe un précepte reconnu par tous selon lequel la législature ne parle pas pour ne rien dire. Pourquoi le fédéral mettrait sur pied la partie VII sans la promouvoir de façon active?»

Archives La Liberté

François Boileau.

Directeur général de la Fédération des associations de juristes d'expression française, Jean-Paul Boily, ne croit pas dans la solidité des arguments avancés par le ministère de la Justice. «C'est une interprétation très littérale de la loi, signale-t-il. Mais l'esprit de la loi s'applique aussi au parlement, sinon, ça n'a pas de sens. Les tribunaux ont d'ailleurs tendance à favoriser l'esprit de la loi.»

La Cour fera-t-elle une interprétation large ou restrictive de la loi? Difficile à prévoir, indique François Boileau. «Dans le passé, la cour a été assez incohérente. On n'a qu'à penser à l'arrêt SAANB (Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick) de 1986 qui soutenait que le droit de parler en français ne donnait pas nécessairement le droit d'être compris. De l'autre côté, il y a la question de la langue d'affichage au Québec qui a été considérée comme un droit fondamental.»

Un rappel

Le gouvernement fédéral a transféré, il y a quelque temps, aux gouvernements provinciaux la responsabilité de faire appliquer la Loi sur les contraventions. Adoptée en 1992, cette loi décriminalise toute une série d'infractions fédérales mineures, allant de l'insuffisance d'avirons ou de gilets de sauvetage dans une embarcation en passant par la destruction d'un barrage de castors dans un parc national, qui sont maintenant «transformées» en contraventions.

Le hic, préviennent les juristes, c'est qu'avec ce transfert de compétences, les droits linguistiques des minorités de langues officielles ne sont plus assurés.

En effet, les ententes conclues entre le fédéral et les provinces ne mentionnent pas les droits linguistiques. La protection accordée aux minorités de langues officielles varie donc selon le bon vouloir provinces. Et qu'arriverait-il si ces gouvernement provinciaux transféraient à leur tour cette responsabilité aux municipalités comme cela s'est fait en Ontario?

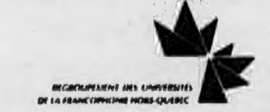
L'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) a déposé une plainte au Commissaire aux langues officielles le 19 février 1997. Le rapport d'enquête du commissaire, déposé en novembre 1997, exhorte le ministère de la Justice à prendre des dispositions afin de garantir le respect des droits des minorités.

L'AJEFO veut maintenant QUE le ministère fédéral de la Justice modifie à nouveau la Loi sur les contraventions de 1996, pour y inclure une garantie de maintien des droits linguistiques dans le cas ou les provinces ou les municipalités prennent en charge la poursuite des contraventions fédérales. L'AJEFO et le Commissariat ont d'ailleurs déposé le 19 novembre une action en justice devant la Cour fédérale en ce sens. Ils pourraient bénéficier de l'aide financière du Programme de contestation judiciaire.

Vous êtes invités à participer au
Colloque international

«La francophonie panaméricaine»
du 20 au 22 mai 1999





SOIRÉE DU 20 MAI : OUVERTE AU GRAND PUBLIC

20 h : Conférence inaugurale au CUSB
«Les lieux de la langue» par Régine Robin (UQAM)
Une réception suivra.

21 et 22 mai : Participants inscrits au Colloque (75 $)

ACTIVITÉS : OUVERTES AU GRAND PUBLIC

21 mai :

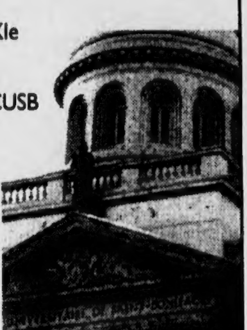
17 h : Lancement et vernissage au CUSB
Pièces à conviction de J.R. Léveillé

19 h 30 : Repas en commun - La Fourche 30 $

22 mai

13 h 30 : Table ronde au CUSB
«La langue française au seuil du XXIe siècle»

21 h : En spectacle, Marcel Soulodre au CUSB
10 $ grand public
7 $ étudiants
gratuit pour les participants au colloque



Courriel : cefco@ustbonifac.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca/cusb/jlafonta/colloque





Défense nationale **National Defence**

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à nouvel ordre, des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN. Ils sont situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les cantons 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les cantons 8, 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine au Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit à quiconque de circuler dans ce secteur et que toute personne qui désire y avoir accès doit demander l'autorisation expresse du commandant de la base. La section A, qui comprend toute la partie au nord et à l'ouest du chemin Sewell Lake, est un champ de tir pour armes légères utilisé tous les jours. Il est interdit aux motoneiges et aux véhicules tous terrains d'y circuler compte tenu des risques courus pour tout le personnel. Pour obtenir la permission de chasser, on doit présenter une demande à la section des opérations, bâtiment R434, Base des Forces canadiennes Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

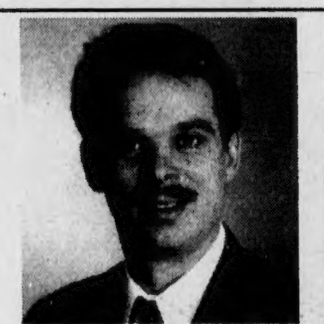
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Vous ne devez pas les ramasser ou les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez être explosif, veuillez aviser la police de votre localité qui prendra les mesures nécessaires pour en disposer.

Il est formellement interdit à toute personne non autorisée de circuler dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



Robert V. Dupuis, B.A. Admin.
AVISEUR FINANCIER

Croyez-vous que vous payez trop d'impôts?

Contactez-moi pour une consultation sans obligation.

- Assurance-vie
- Certificats à terme
- Fonds mutuels
- Plans d'épargne et autres...

Tél.: 257-9877 ou 489-4640 poste 259



Un nouveau visage, une nouvelle signature!



Diplômée du collège Louis-Riel, Christine Ruest est présentement étudiante en deuxième année au programme informations et communications de l'Université de Moncton.

La jeune femme de 19 ans, originaire de Saint-Boniface, complètera un stage de journalisme à *La Liberté* cet été. Les lecteurs retrouveront donc sa signature dans nos pages.



Afin de veiller à ce que vous ne payiez que l'eau que vous utilisez, nous exigeons un relevé de votre compteur d'eau quatre fois par année. Vous recevez une carte de relevé trois fois par année. Nous vous demandons de prendre le relevé de votre compteur et d'utiliser la ligne téléphonique TELE-READ pour nous le transmettre, 24 heures sur 24. Une fois l'an, pendant les mois d'été, des préposés visitent toutes les résidences et les petites entreprises de Winnipeg pour effectuer le relevé des compteurs d'eau.

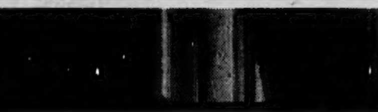
Attendez-vous à une visite entre la mi-mai et le mois d'août, du lundi au vendredi, entre 16 h et le crépuscule.

Comment reconnaître le préposé aux compteurs

Les préposés aux compteurs portent un pantalon bleu foncé et une chemise bleu pâle affichant un écusson du Service des eaux de Winnipeg sur la poche poitrine. Tous les préposés sont munis d'une carte-photo d'identité et transportent un ordinateur à main ou un dossier du compte d'eau à votre adresse. Pour votre sécurité, veuillez vérifier l'identité du préposé avant de le laisser entrer dans votre résidence.

Lorsque le préposé se présentera à votre porte, nous vous prions de le laisser prendre le relevé de votre compteur. Des relevés fréquents vous permettent d'éviter les factures estimatives et de réaliser des économies en vous signalant les fuites coûteuses.

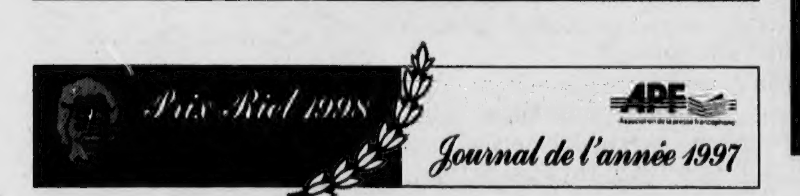
Nous serons heureux de VOUS RENCONTRER



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre de service à la clientèle au **986-5858**.



Ville de Winnipeg
Services des eaux et des déchets



BUDGET PROVINCIAL

Un surplus qui n'en est pas un

Pour arriver à présenter un budget équilibré, le gouvernement Filmon fait un tour de passe-passe et puise dans le fond de réserve de la Province. Une mesure nécessaire pour rester compétitifs, dit-on.

Pascal DUBÉ

Lors de la présentation du budget provincial, le ministre des Finances, Harold Gilleshammer, a annoncé le 29 avril qu'il investira 194 millions $ en santé, réduira les impôts des particuliers de 3 % et la taxe d'affaires pour les petites et moyennes entreprises de 4 % sur quatre ans. Pour une cinquième année consécutive, le gouvernement a présenté un budget équilibré et prévoit même un surplus de 21 millions $. Le gouvernement poursuit également ses efforts pour éliminer la dette au cours des 30 prochaines années en faisant un paiement de 75 millions $.

Mais même en utilisant les 131 millions $ supplémentaires versés par le fédéral pour la santé, le gouvernement conservateur devra puiser 185 millions $ dans le fonds de réserve pour équilibrer son budget. Cette mesure est devenue inévitable pour que la Province demeure compétitive vis-à-vis les provinces voisines, indique Harold Gilleshammer. Le ministre compte sur la poursuite de la croissance économique pour compenser le manque à gagner l'an prochain.

«La pression était très forte sur le gouvernement pour réduire les impôts et augmenter le financement dans le secteur de la santé, car les autres provinces canadiennes font de même, mentionne le professeur en économie de l'Université du Manitoba, Laura Brown. Mais il faut dire que c'est un budget déficitaire puisque le gouvernement s'est servi du fonds de réserve pour équilibrer son budget. Sinon, le budget présenté comprendrait un déficit de 164 millions $.»

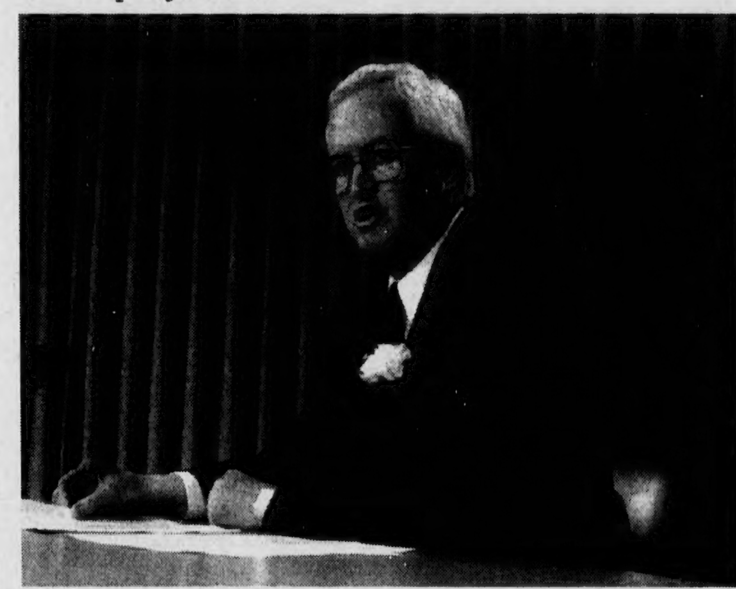


photo: Pascal Dubé

Harold Gilleshammer, présentant son premier budget comme ministre des Finances.

«C'est aussi un bel exemple de budget pré-électoral où l'on baisse les impôts et augmente les dépenses, affirme-t-elle. En théorie, le gouvernement n'a pas de raison d'aller piger dans le fond de réserve alors que nous sommes au sommet d'un cycle de croissance économique. Le «rainy day fund» devrait servir seulement en cas de crise ou pour relancer l'économie.»

L'économiste Raymond Lafond n'est pas nécessairement d'accord avec cette affirmation et croit que le gouvernement n'avait pas d'autres choix s'il voulait demeurer compétitif avec les autres provinces. «Nous n'avons pas la force économique de l'Ontario ou de l'Alberta pour mettre de grandes réformes en marche, mais nous devons profiter du fait que notre économie est plus diversifiée que celle de la Saskatchewan pour faire un bout de chemin. Peu importe que ce soit une année électorale ou pas, le budget montre des hausses de financement dans presque tous les secteurs d'activité et je crois que c'est ça la vraie bonne nouvelle pour les citoyens.

«L'augmentation la plus significative se retrouve dans le secteur de la santé et des services sociaux, indique-t-il. Ces argents devraient servir à réduire les listes d'attente, augmenter le nombre d'infirmières et de médecins et permettre de leur offrir de meilleures conditions de travail.»

Mais derrière les chiffres, il y a la réalité. Des 194 millions $ prévus pour la santé, plus de 110 millions $ ont déjà été annoncés, ce qui laisse environ 84 millions $ de «nouvel argent» pour le prochain exercice financier.

«Le gouvernement a fait de très graves erreurs par le passé en coupant dans le secteur de la santé sans trop de respect pour les employés de ce secteur, ajoute Laura Brown. Les gens qui travaillent dans ce secteur ne le font pas seulement pour l'argent, ils en retirent une grande satisfaction personnelle. Avec les compressions, plusieurs travailleurs se sont sentis très dévalorisés et ça va prendre des années à reconstruire cette confiance.»

ÉLECTIONS '99

Aux urnes le 15 juin?

Un budget généreux, des listes de candidats qui s'allongent. Les élections sont imminentes, remarquent plusieurs observateurs qui avancent même la date du 15 juin. Au menu: soins de santé, enquête Monnin et développement économique. Mais qui sont les candidats pour votre circonscription?

Carman: Denis Rocan (PC), Ray Laneal (Lib); **Emerson:** Jack Penner (PC), Ted Klassen (Lib); **Lakeside:** Harry Enns (PC), Dave Harcus (Lib); **La Vérendrye:** Ben Sveinson (PC), Ron Lemieux (NPD), Léon Morrissette (Lib); **Morris:** Frank Pitura (PC); **Riel:** David Newman (PC), Linda Asper (NPD); **Saint-Vital:** Shirley Render (PC), (Nancy Allan (NPD).

Dans Saint-Boniface, aucun des trois partis n'a encore annoncé de candidat. Greg Selinger est le candidat favorisé chez les NPD.

D. B.

BUDGET PROVINCIAL

300 000 $ pour le rapport Chartier

Que réserve le budget aux francophones? Bien peu répondent les premiers intéressés.

Pascal DUBÉ

Le budget provincial déposé par le ministre des Finances Harold Gilleshammer prévoit une augmentation de 300 000 $ de l'Entendre-cadre sur la promotion des langues officielles. Le budget passe ainsi de 1,2 million $ à 1,5 million $. La majorité de cette somme sera réservée à la mise sur pied des Centres de services communautaires provinciaux qui devaient ouvrir leurs portes d'ici la fin de 1999.

Société franco-manitobaine

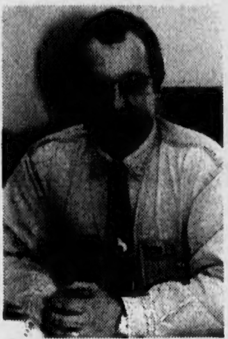
À la Société franco-manitobaine (SFM), le président-directeur général, Daniel Boucher est satisfait des sommes supplémentaires accordées pour le suivi du rapport Chartier.

«Le 300 000 $ annoncé est la seule chose qui nous touche directement, croit Daniel Boucher. On ne sait pas comment les responsables du gouvernement ont l'intention de la dépenser, mais pour nous, la priorité numéro un est la création des Centres de services communautaires.»

«Le ministre des Finances a ajouté 300 000 $ pour que nous puissions effectuer le suivi du rapport Chartier sur l'amélioration des services offerts en français dans la province, mentionne le conseiller spécial du premier ministre en matière de services en langue française, Edmond LaBossière. Cet argent servira notamment à mettre sur pied les Centre de services, mais nous aidera aussi à rehausser la production de documents bilingues et pourrait même servir à embaucher les quatre coordonnateurs promis lors de l'adoption de la nouvelle politique des services en français.

«On ne sait pas comment les 300 000 $ seront dépensés, indique-t-il. Nous attendons des nouvelles des différents ministères pour savoir quels services ils ont l'intention d'offrir dans chacun des trois Centres». Rappelons que ces trois centres seront situés à Saint-Pierre-Jolys, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Boniface.

Edmond LaBossière explique que chacun des Centres de services communautaires sont étudiés indépendamment. «À Saint-Pierre-Jolys, il y a déjà des services offert par les services à la famille, ce qui n'existe pas à Notre-Dame-de-Lourdes, dit-il. Et il faut également prendre en considération le milieu où seront offerts les services. On ne va pas offrir les mêmes services en milieu urbain et en milieu rural, les besoins ne sont pas le mêmes.»



Daniel Boucher. Edmond LaBossière. Léo Robert.

Hôpital général Saint-Boniface

Le directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier, fait preuve d'un optimisme prudentt. Le gouvernement avait déjà engagé près de 110 millions $ des 194 millions $ annoncés dans le secteur de la santé.

«À première vue, ça semble être un bon budget pour les responsables des services de la santé, mentionne-t-il. Mais je ne suis pas en mesure de dire quels seront les effets pour Saint-Boniface. Bon an, mal an, les dépenses dans le secteur de la santé augmentent d'environ 3 %. L'annonce d'un investissement supplémentaire de 10 % cette année vient confirmer la réalisation des projets déjà annoncés et permettre d'offrir de meilleures conditions au personnel qui travaille dans ce secteur.»

«Mais ça va prendre plus que de l'argent pour redonner le moral à des troupes qui ont subi plusieurs coupures au cours des ans, poursuit-il. Les conditions de travail, ça va plus loin que le salaire.»

Division scolaire franco-manitobaine

Pour le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Léo Robert, l'augmentation du financement de 2,3 % n'est pas significatif. «On espère toujours en recevoir davantage, déclare-t-il. Ça veut dire qu'on va devoir poursuivre nos efforts afin d'obtenir un meilleur financement de la part de la Province.»

Rappelons que les commissaires de la DSFM prévoient un manque à gagner de 3,7 millions $ dans leur budget de 1999-2000.

Conseil de développement économique

Le budget prévoit une baisse de la taxe d'affaires de l'ordre de 1 % pour les quatre prochaine années et la taxe se situera à 5 % en 2002. «Ça ne va pas révolutionner le monde des affaires, mais c'est une bonne nouvelle, déclare la directrice générale du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Mariette Mulaire. Ce n'est pas la baisse de taxe qui fait qu'une entreprise reste en affaires, mais à long terme, c'est positif. La nouvelle la plus importante pour nous est l'annonce de la poursuite de l'initiative REDI, un programme qui appuie le développement économique rural. Nous utilisons plusieurs de leurs services, notamment pour les études de marché.»

Cinéma

Les Productions Rivard ont aussi reçu une bonne nouvelle: le gouvernement prolonge le crédit d'impôt sur la production cinématographique jusqu'en 2002.

«Le régime favorise particulièrement les Manitobains car il s'applique sur les coûts de l'embauche de la main-d'œuvre locale, explique le producteur des Productions Rivard, Louis Paquin. Grâce à ce crédit d'impôt, ça coûte moins cher pour réaliser le film. C'est un engagement qui nous permet de garder une longueur d'avance sur les maisons de production de l'Ontario qui ne profitent pas d'une telle mesure.»

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



■ 7 MAI 1999 ■

Assemblée générale extraordinaire

La Société franco-manitobaine tiendra au Club La Vérendrye, le 19 mai prochain, à 19 h 30, une assemblée générale extraordinaire dans le but d'élire :

- La coprésidence communautaire du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine (poste d'une durée de un an avec possibilité de renouvellement) ; et
- Les six représentants ou représentantes communautaires au sein du Comité de gestion des priorités.

Le Comité de gestion des priorités est chargé de faire respecter les priorités élaborées par les secteurs et énoncées dans le plan de développement global. Il est composé de six représentants et représentantes du conseil des organismes et de six représentants et représentantes communautaires (trois du rural et trois de l'urbain).

Afin d'éviter aux gens du rural de parcourir de longues distances pour participer à l'élection, les gens de l'extérieur de Winnipeg se verront offrir l'opportunité de voter par anticipation dans divers endroits, les 14, 17 et 18 mai prochain.

Pour tous renseignements concernant l'assemblée générale extraordinaire ou le vote par anticipation (rural seulement), veuillez communiquer avec la Société franco-manitobaine au (204) 233-4915 ou sans frais au 1-800-665-4443.

Le CA en région...

Le Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine (SFM), s'est rendu dans l'Ouest de la province, à Saint-Lazare, les 24 et 25 avril dernier, pour tenir une réunion.

Le conseil d'administration de la SFM a profité de l'occasion pour visiter cette belle région du Manitoba, pour assister à la Soirée bière et saynètes qui a été présentée par le comité culturel de Lorette et pour participer à un «brunch» organisé par le Club Fort Ellice.

Tous les membres du conseil d'administration tiennent à remercier sincèrement les gens de la région de Saint-Lazare pour leur accueil chaleureux.

Mise à jour de l'annuaire des services en français

Le Centre de ressources communautaire (CRC) a commencé la mise à jour de l'Annuaire des services en français au Manitoba, édition 2000. Si votre "listing" paraît déjà dans l'Annuaire et vous avez des changements à y apporter ou si vous désirez être inscrit dans la prochaine édition, communiquez avec le CRC au 233-ALLÔ (2556) ou au 1-800-665-4443.

Toujours à la recherche d'emploi ?

Le Centre de ressources communautaire (CRC) est à la recherche de personnes bilingues afin de combler des emplois dans différents domaines (ex : aide-comptable, secrétaire, technicien(ne) en informatique, infirmiers(ères) et autres...). Si l'un des postes mentionnés vous intéresse ou pour plus de renseignements concernant les autres postes, communiquez avec le Centre de ressources communautaire au 233-ALLÔ (2556), sans frais au 1-800-665-4443 ou par courriel à : 233allo@franco-manitobain.org.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org



École Précieux-Sang

Des parents divisés

Le Comité régional urbain a défait le mois dernier une proposition du conseil scolaire de Précieux-Sang pour accepter l'inscription de quatre élèves résidants à l'extérieur des limites du quartier au projet pilote de maternelle à temps plein. Au sein du conseil scolaire, les avis sont partagés: accepter les quatre inscriptions et risquer une classe de maternelle de 32 élèves ou miser sur la promotion du volet artistique et recruter assez d'élèves du quartier pour former deux classes de maternelle à temps plein?

Anie CLOUTIER

Le conseil scolaire de Précieux-Sang remet au 7 juin la décision d'accepter ou non les quatre inscriptions d'enfants non résidants à la maternelle à temps plein pour la rentrée de septembre. On sera mieux fixé à cette date quant au nombre d'inscriptions.

Le 5 mai, 20 élèves du quartier étaient inscrits à la maternelle. L'ajout des quatre élèves résidants hors des frontières de recrutement de Précieux-Sang hausserait le nombre d'élèves à 24. Mais des inscriptions de dernière minute pourraient gonfler la classe à un niveau inacceptable. Plusieurs parents craignent d'ailleurs de voir se reproduire le scénario de septembre 1998 où la maternelle, avec ses 29 élèves, n'a pu être scindée en deux en raison de la présence de non-résidants.

La politique divisionnaire de choix d'école permet à une école d'accepter les élèves qui ne résident pas sur son territoire, mais seulement s'ils n'entraînent pas de coûts supplémentaires à la division, notamment en provoquant la scission d'une classe et l'ajout d'un professeur. Les non résidants ne sont pas comptabilisés dans l'octroi de personnel enseignant. Une classe de maternelle composée d'élèves du quartier doit atteindre 29 inscriptions pour être scindée en deux groupes. Cette même classe de maternelle, si elle compte quatre élèves non résidants, doit monter à 33 avant d'être scindée en deux.

Dans le passé, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a fait de nombreuses exceptions à cette régle. Mais la politique sera appliquée à la lettre en ce qui concerne le projet de la maternelle à temps plein. Ce projet pilote est considéré comme un puissant outil de recrutement et on craint le maraudage. «Recruter ne veut pas dire aller chercher des élèves d'une autre école de la DSFM, explique son directeur général, Léo Robert. Les quatre élèves qui veulent aller à Précieux-Sang risquent d'entraîner l'embauche d'un second enseignant de maternelle, mais ils ne permettent pas de réduire à un seul groupe la classe de maternelle de Taché. Ça nous donne quoi comme division?»

Mais, soutiennent les parents, c'est la vocation artistique plutôt que la maternelle à plein temps qui a motivé ces parents à choisir l'école Précieux-Sang. «Trois des quatre enfants fréquentaient le Jardin quatre ans (une prématernelle située dans l'école) et ils se sont tous inscrits à la maternelle avant de savoir que nous aurions le projet pilote», signale le représentant du quartier, Jean Fontaine.

À quoi bon donner à Précieux-Sang une vocation artistique si elle ne peut pas recruter d'élèves des autres quartiers?, se demandent les parents. Le commissaire Roland Saurette partage cet avis: «La vocation artistique nous joue de mauvais tours», indique-t-il.

Le représentant régional Jean Fontaine va plus loin: «C'est illogique que la DSFM nous donne 10 000 $ pour faire du recrutement puis nous refuse les choix d'école.» Il souhaite d'ailleurs que l'école fasse du recrutement de façon active de «l'autre côté de la rivière».

Mais la partie ouest de la ville, notamment la base militaire et le quartier St. James, a toujours été considérée comme faisant partie du bassin de recrutement de l'école Taché. D'ailleurs, signalent les parents, les résidants de ces quartiers sont mal informés sur les possibilités qui s'offrent à eux et le système de transport par autobus privilégie l'école Taché.

«C'est un non sens de mettre des limites au recrutement quand on veut faire la promotion d'une école à vocation, poursuit Jean Fontaine. On n'est pas contre les autres écoles. On sait qu'avec une vrai politique de choix d'école, on risque, nous aussi de perdre des élèves, mais on pense qu'on peut en gagner autant. La politique de choix d'école doit être révisée. Elle empêche le parent de placer son enfant dans l'école de son choix. Est-ce que c'est ça la gestion scolaire. Ouvrons les frontières!»

DSFM

En vrac

Plusieurs dossiers retiennent l'attention de la DSFM ces temps-ci:

■ Les commissaires ont rencontré le 3 mai le ministre de l'Éducation James McCrae. Ils l'ont sensibilisé au sous-financement de la DSFM; ont insisté sur le projet de la nouvelle école Lavallée; réitéré l'importance qu'a pour eux l'établissement d'un secondaire dans Saint-Vital; et parlé du projet de construction à Réal-Bérard.

■ Qualico Developments Ltd. n'a toujours pas émis d'opposition à l'avis d'expropriation de son terrain de Saint-Vital. Si aucune opposition n'a été émise le 10 avril, la DSFM aura accès au site et pourra entamer la construction de la nouvelle école primaire approuvée l'an dernier par le ministère de l'Éducation et la Commission de finances des écoles publiques.

■ Mis au parfum de l'ampleur du déficit projeté par la DSFM, James McCrae, invite les commissaires à «revoir la ventilation des dépenses pour en arriver à une meilleure réconciliation avec les revenus projetés.» Dans sa lettre datée du 19 avril, le ministre ne ferme pas la porte à une réévaluation du financement de la DSFM, mais ne pourra donner suite à cette demande avant d'avoir reçu le budget détaillé de la DSFM. Il refuse d'accéder à la demande de la DSFM de siéger à la table de négociations en vue de la reconduction de l'Entente spéciale Canada/Manitoba relative à la mise en œuvre de la gestion scolaire.

■ Les négociations entre la DSFM et l'Association des éducateurs et éducatrices franco-manitobains sont toujours au point mort. En attente d'arbitrage depuis novembre 1997, les deux parties étaient retournées, sans succès, à la table des négociations les 15 et 16 avril. Un arbitre devrait être nommé d'ici quelques mois.

■ La fin du manque de ressources pédagogiques en français? Le ministère de l'Éducation vient de conclure une entente avec une compagnie de Montréal qui permettra la traduction et l'adaptation de la trousse pédagogique électronique *The Learning Equation* pour les niveaux secondaires 1 et 2. De plus, 100 000 $ de l'Entente générale Canada/Manitoba sur la promotion des langues officielles ont été mis à la disposition du Bureau de l'éducation française pour la traduction de matériel didactique.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

GALA MANITOBAIN DE LA CHANSON

Reynolds et Ruppell en route pour Edmonton

Anie CLOUTIER

Dominique Reynolds et Richard Ruppell sont les lauréats de l'édition 1999 du Gala manitobain de la chanson tenu le 1er mai au Collège universitaire de Saint-Boniface. L'auteure/compositeure/interprète et l'interprète représenteront donc le Manitoba au Gala Chant'Ouest qui se déroule cette année à Edmonton du 13 au 19 juin.



Elise Beatsen.

L'aisance sur scène de Dominique Reynolds et le naturel de Richard Ruppell sont les qualités principales qui ont permis aux candidats de se démarquer du peloton.

«Dominique projette énormément, indique un membre du jury, Norman Dugas. Elle semble très à l'aise avec qui elle est comme artiste. Elle communique énormément ses sentiments avec le public. Elle habite ses chansons et les projette de façon très spontanée.»

«Richard Ruppell démontre quant à lui beaucoup de naturel dans les mouvements, fait remarquer un autre membre du jury, Gérard Jean. Son interprétation est intelligente et sa voix a de la souplesse. Il a beaucoup d'acquis, mais présente aussi énormément de potentiel.»

Participant à l'édition 1998 du Gala manitobain, Richard Ruppell convient qu'il a cette année grandement travaillé sa présence sur scène. «Je me sentais tellement plus à l'aise sur scène cette année, indique le jeune homme de 20 ans. Tout ce que je voulais, c'était de travailler cet aspect de ma performance. Je n'ai pas tellement consacré d'énergies à la chanson cette année, mais maintenant que j'ai gagné, j'imagine que ça va me permettre de rencontrer du nouveau monde et d'explorer d'autres possibilités.»

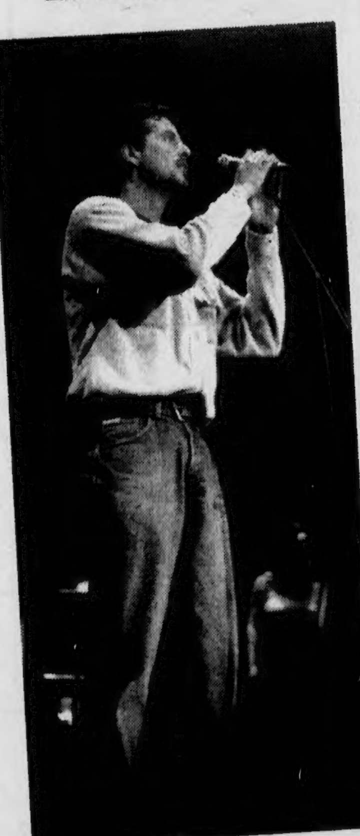


photos: Anie Cloutier

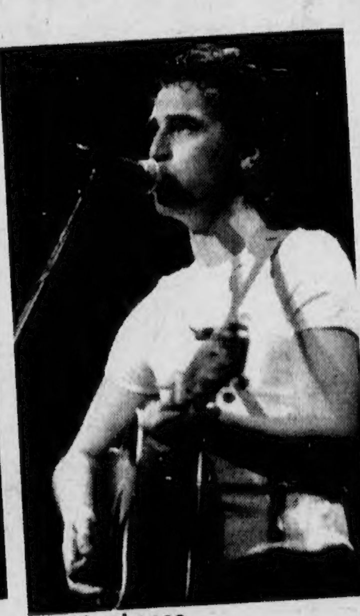
Dominique Reynolds et Richard Ruppell, gagnants du Gala manitobain de la chanson.

Pour Dominique Reynolds aussi, le Gala est une occasion sans pareille de faire son entrée dans le monde de la chanson. «Le Gala m'a permis de franchir une autre étape comme artiste, indique l'étudiante de 28 ans. Il m'a permis de jouer avec des musiciens professionnels et de faire entendre mes chansons. On a des artistes de talents au Manitoba, mais il faut les encourager et leur donner une visibilité ici, et sur les autres marchés francophones. C'est tellement important de vivre notre langue. Si on ne veut pas qu'elle meure, il faut écouter des chansons en français et en écrire aussi. Maintenant, je vais me préparer pour le Chant'Ouest tout en continuant de composer des chansons et d'en enregistrer. Mais ça prend de l'argent pour faire ça!»

Les autres concurrents de l'édition 1999 du Gala étaient Elise Beatsen, Geneviève Toupin, Luc Jolicœur et Paul Lachance. La troisième membre du jury était Monique LaCoste. Environ 175 personnes ont assisté au spectacle.



Luc Jolicœur.



Paul Lachance.



Geneviève Toupin.

CERCLE MOLIÈRE

Du nouveau sur les planches

Un spectacle musical, une histoire d'amour touchante, un thriller urbain et un apperçu ironique sur la condition humaine. La saison 1999-2000 du Cercle Molière promet d'être des plus variées.

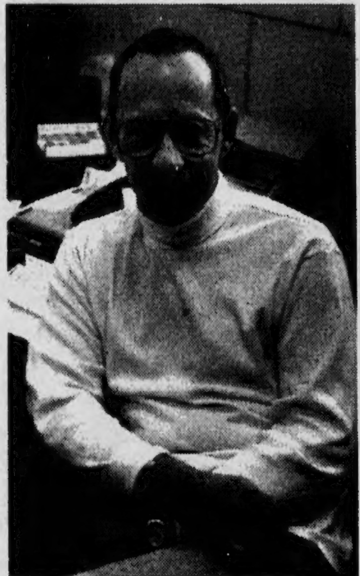
Daniel BAHUAUD

«La nouvelle saison du Cercle Molière prendra certains risques, lance le directeur artistique de la troupe, Roland Mahé. L'atmosphère qui se dégagera des nouvelles pièces sera très différente de l'an passé. Vous y trouverez une histoire d'amour touchante, un regard ironique sur l'humanité, un "thriller" urbain brutal et un hommage nostalgique à Jacques Brel. Il y en a vraiment pour tous les goûts!»

Le Cercle Molière présentera d'abord *Une Lune d'eau salée* (*Saltwater Moon*) de David French, du 1er au 23 octobre. Produite par le Théâtre de l'Île de Hull, *Une Lune d'eau salée* est une comédie dramatique touchante qui se déroule à Terre-Neuve en 1926. Un jeune homme cherche à reconquérir le cœur d'une femme qui l'a laissé. «Nous avons dans *Une Lune d'eau salée* une combinaison gagnante, estime Roland Mahé. D'abord, le texte a été traduit par Antonine Maillet, qui lui donne une saveur toute acadienne, très pittoresque. Ensuite, David French est un dramaturge réputé en soi. *Saltwater Moon* a été montée en Angleterre, à New-York, en Écosse et au Manitoba Theatre Centre en 1987. La pièce a gagné la Canadian Author's Award et un Actra.»

Du 12 novembre au 14 décembre, on pourra assister à *La Visite de la vieille dame* du dramaturge suisse Friedrich Durrenmatt. Cette comédie tragique pleine d'ironie sera montée par le Cercle Molière et mise en scène par Christian Molgat. Une femme riche et cynique revient dans son village natal et tente les résidants avec son argent. «C'est un des grands classiques du XXe siècle, lance Roland Mahé. *La Visite de la vieille dame* dit presque tout sur notre société assoiffée de biens. Le message est très fort, sans pourtant matraquer l'assistance avec des lourdeurs.»

Du 14 janvier au 5 février, c'est un "thriller" au thème très comtemporain qui vous attend: *Trick or Treat* de Jean-Marc Dalpé, présenté par le Théâtre de la Manufacture de Montréal. «C'est le grand succès de la saison théâtrale de Montréal, explique Roland Mahé. L'histoire se déroule dans l'est de Montréal. Un des jeunes cherche même à tuer un autre pour lui avoir volé ses Nikes! *Trick or Treat* sera d'autant plus intéressant puisque le comédien québécois Pierre Curzi et Jean-Marc Dalpé lui-même feront partie de la distribution. On se souviendra aussi, poursuit-il, que le Cercle Molière a monté *Le chien* de Jean-Marc Dalpé il y a quelques années déjà.»



Archives La Liberté

Roland Mahé: «Le Théâtre de la Chapelle donnera une touche plus intime aux pièces que nous montrons.»

Pour son dernier spectacle de la saison, le Cercle Molière présentera *La Quête* de Suzanne Kennelly, en collaboration avec Daniel Tougas. Ce drame inspiré par les chansons de Brel sera présenté du 10 mars au 1er avril. La pièce raconte l'histoire de deux ex-amants qui se croisent et qui finissent par mieux se comprendre. «C'est une pièce émouvante, dit Roland Mahé, d'autant plus que l'accompagnement de Claude de Moissac au piano est très touchant. La sélection des chansons de Brel me plait énormément, poursui-t-il. On y retrouve les moins connues autant que les plus populaires.» *La Quête* sera campée par Suzanne Kennelly et Louis Saint-Cyr, sous la direction d'Irène Mahé.

Le Babillard

BRANDON

✎ ***Souper meurtre et mystère*** à la salle de l'église Saint-Augustin le samedi 15 mai à 18 h 30. Billets: 20 $ (Jean-Paul Lebel au 726-0373).

SAINT-BONIFACE

✎ L'Association des résidants du vieux Saint-Boniface animent une ***réunion sur l'avenir du pont Provencher*** le 10 mai à 19 h au centre récréatif Notre-Dame (Monique Mulaire au 237-1803).

✎ L'école Précieux-Sang organise une ***soirée dansante avec orchestre le 8 mai de 20 h à 1 h au Centre communautaire du Précieux-Sang*** (202, rue Kenny). Billets: 10 $ (233-4327). Les profits iront à l'achat de nouvelles structures de jeu pour la cour de récréation de l'école.

✎ ***Habitat chez-soi*** tient une grande ***vente bric-à-brac*** les 14, 15 et 16 mai au sous-sol de la cathédrale. Habitat recueille les articles à vendre jusqu'au 14 mai (Jeannette Fraser au 233-3917).

✎ La Bibliothèque de Saint-Boniface tient une ***vente de livres et de magazines français*** pour adultes et enfants du 10 au 29 mai au rez-de-chaussée du 131, boulevard Provencher. Les prix varient de 3 $ le livre à 1 $ le sac de livres selon les semaines (986-4330).

SAINT-LAZARE

✎ La ***FAFM*** et le centre de ressources communautaires seront à Saint-Lazare le 16 mai (Josée Théberge au 1-800-665-4443).

SAINT-MALO

✎ Les artisans de l'***Atelier de la Rivière-Rouge***, qui fête ses 25 ans, vous invitent à venir célébrer avec eux le 16 mai en après-midi à Saint-Malo. La cérémonie débute à 14 h et sera suivie d'un thé (347-5418).

SAINT-VITAL

✎ Les Chevaliers de Colomb de Saint-Eugène organisent une ***danse western le 8 mai de 19 h 30 à 1 h*** à la salle Saint-Eugène (1007, chemin St. Mary's). Billets: 8,50 $ (Léon au 253-2937 ou Roger au 257-0509).

COURS ET CONFÉRENCES

✎ Scéance d'information en français sur la ***sclérose en plaques*** au centre Youville (33, rue Marion) le lundi 17 mai de 19 h à 21 h. Inscription: 988-0909.

✎ Cours offert par la FAFM sur le ***courrier électronique*** les 18 et 25 mai de 10 h à 13 h au CUSB. Coût: 24 $ (1-800-665-4443).

✎ La Société des alcools du Manitoba offre un ***cours en français sur les vins mousseux et Champagne*** le jeudi 20 mai de 19 h à 21 h, à la Cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys. Coût: 25 $ (Denise Comeault au 284-2501).

DE CHOSES ET D'AUTRES

✎ Ne manquez pas le ***Festival des vidéastes du Manitoba*** le 13 mai à 19 h au CUSB.

✎ Le Lieu historique national de la ***Maison-Riel*** (330, chemon River) ouvre ses portes pour l'été le 16 mai et restera ouverte tous les jours de 10 h à 18 h jusqu'à la fête du travail (257-1783).

✎ Chaque lundi soir, le Centre Youville organise des ***randonnées à pied dans Saint-Boniface suivies de discussions portant sur la santé.*** Prochaines randonnées les 3, 10, 17 et 31 mai. Rendez-vous à 19 h au centre communautaire de Norwood, angle Walmer et Lawdale (Francine au 233-0262).

✎ Le ***Centre Youville*** (33, rue Marion) célèbre son 15e anniversaire. Portes ouvertes le 7 mai de 14 h à 17 h (233-0262).

RENCONTRES ET RÉUNIONS

✎ La ***Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface*** tient son AGA le 11 mai à 18 h au Club La Vérendrye (235-1406).

✎ AGA de l'***Alliance française*** le 13 mai à 17 h 30 au 934, avenue Corydon (477-1515).

✎ Assemblée générale de ***Pluri-elles*** le 27 mai au Club La Vérendrye (233-1735).

AU FÉMININ

✎ Le 15 mai est la date limite pour soumettre votre candidature au ***Concours Jeunes femmes entrepreneures*** (15 à 18 ans). Annie Bédard au 988-1860 ou 1 (800) 203-2343.

✎ ***Femmes de carrières franco-manitobaines*** vous invite à venir rencontrer Mariette DeGagné, propriétaire de l'entreprise 2000 Plus Personalized Computer Training le 28 mai à midi au Club La Vérendrye.

PASTORALE

✎ La prochaine ***messe animée par les adolescents*** de la paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde à Île-des-Chênes aura lieu le 9 mai à 10 h 30.

✎ ***Conférence sur le thème de la résurrection*** présentée par l'abbé Lucien Robitaille le samedi 15 mai de 10 h à midi au 601, rue Aulneau à Saint-Boniface (237-9851).

✎ ***Conférence spirituelle*** avec Ernest Ruch intitulée: Le Père, qui est-il?, présentée le 19 mai à 19 h 30 au 1007, chemin St. Mary's.

✎ ***Mess'AJE Manitoba*** tiendra sa 17e assemblée générale le vendredi 14 mai à 17 h 30 au 601, rue Aulneau à Saint-Boniface (Marguerite au 237-9851, poste 231 ou 233-1880).

✎ Vendredi 4 juin: remise du ***Prix Evangélium*** à la cathédrale de Saint-Boniface (237-9851).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Les Winnipeg Singers interprètent ***Love Songs*** à l'église Sturgeon Creek (207, chemin Thompson) le 9 mai à 19 h (831-6473).

Westminster Concert Organ Series présente Simon Preston le 9 mai à 20 h à l'église Westminster. Billets: 15 $ (786-4882).

À l'affiche du Mardi Jazz le 11 mai: ***Tracy Kohne***. Les 13 et 14 mai, le Foyer présente: ***Blues Benders*** à 20 h 30 (233-8972).

Dernier concert du ***Winnipeg Jazz Orchestra*** le 12 mai à 20 h au centre culturel West End. Billets: 10 $ et 13 $ (783-6918).

Ne manquez pas ***Fubuki Daiko*** le 15 mai à 19 h 30 et le 16 à 14 h, salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Billets: 15 $, 13 4 et 10 $ (786-9000).

La Société de musique de chambre de Winnipeg présente ***An Evening of Beethoven with the Hoebig/Moroz Trio*** le 16 mai à 20 h au WAG. Billets: 15 $/10 $ au 956-2792).

L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** reçoit Roy Goodman le 16 mai à 20 h au 745, avenue Westminster. Billets: 21 $/19 $/5 $ au 783-7377.

SUR LES PLANCHES

Jusqu'au 16 mai, Winnipeg Jewish Theatre présente ***Social Security*** d'Andrew Bergman au Warehouse Theatre. Billets: 18 $ à 25 $ (477-7478).

À l'affiche de Fantasy Theatre for Children du 17 au 23 mai: ***Charlotte's Web*** au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). billets: 6 $ (944-0581).

DANSE

Le Ballet royal de Winnipeg présente ***Fiesta!*** du 12 au 15 mai à 20 h et le 16 à 14 h à la salle du Centenaire (956-2792).

Du 13 au 15 mai, le programme senior professionnel de l'école des Danseurs contemporains monte ***Dance Refrections*** au Gas Station Theatre. Le 16, c'est au tour des élèves de niveau junior de présenter ***Dance Discovery*** (452-0229).

EXPOSITION

Jusqu'au 21 mai, la galerie de l'Alliance française (934, avenue Corydon) présente ***Les Champs de la montagne, une exposition photographique de Jean-Pierre Bonfort*** (477-1515).

The Upstairs Gallery (266, rue Edmonton) présente les œuvres récentes de ***Bette Woodland*** jusqu'au 22 mai (943-2734).

Jusqu'au 7 juin à la galerie du CCFM: ***Exposition d'art philatélique***: lithographies de timbres commémoratifs, cartes postales des quatre coins du Manitoba ainsi que plusieurs collages, livres et cartes (233-8972).

PLEIN AIR

Au ***marais Oak Hammock***: Journée internationale des oiseaux migrateurs le 8 mai; septième compétition annuelle de sculpture d'appeau de chasse les 8 et 9 mai ; Exposition d'artisanat, vente de fleurs sauvages et brunch de la fête des Mères (de 11 h 30 à 14 h 30) le 9 mai (Jacques Bourgeois au 467-3282).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

FÊTE DES MÈRES

Deux femmes et un couffin

Anie CLOUTIER

Un nombre croissant de femmes choisissent d'avoir leurs enfants à un âge plus avancé. Et pour cause, les études, la réalité économique et les impératifs professionnels retardent souvent la première grossesse jusqu'au milieu de la trentaine. Mais ce qu'elles perdent en jeunesse et en énergie les nouvelles mamans d'aujourd'hui le gagnent en confiance en soi et en maturité. Portrait de deux mamans d'aujourd'hui: Nicole Lafrenière et Monique LaCoste.

«Au début, je ne croyais pas que j'étais enceinte», raconte Nicole Lafrenière. À 33 ans, elle est la fière maman d'une petite fille de cinq mois. «J'étais bien trop occupée pour avoir un bébé. Plus tard, je me disais que je serais très bien capable de continuer à travailler après la naissance du bébé comme je le faisais avant. Mais aujourd'hui, je veux rester avec ma petite et profiter du temps que j'ai avec mon bébé. Je pensais que d'aimer son enfant, c'était un peu comme aimer ses neveux ou ses nièces, mais c'est tellement plus sérieux. Tu te demandes si tu vas prendre les bonnes décisions, si tu sera une mère sévère ou trop bonne. Tu te rends compte que cet enfant est précieux et tout ce que tu veux, c'est qu'il soit en bonne santé.»

Monique LaCoste, animatrice de radio, termine à peine son premier trimestre. «Je me pose des questions sur ma carrière, indique-t-elle. J'ai d'ailleurs déjà envisagé la possibilité de poursuivre seulement à temps partiel. Mais je prendrai la décision en temps et lieu. J'ai tellement dédié de temps et d'énergie à ma carrière, peut-être que le temps est venu pour me dédier à la famille? Dans tous les cas, je serai déchirée entre le travail et la famille.»

À 33 ans, Monique LaCoste se dit prête pour la maternité. «J'ai été célibataire longtemps, indique-t-elle. J'ai eu l'occasion de vivre pleinement toutes les étapes de la vie. Je suis bien dans ma peau et dans ma vie de couple. Je sais qui je suis et j'aime mon travail. Et puis, le bébé arrive à un bon moment: quand on a de l'argent. La maternité, c'est se perdre dans son enfant. C'est donner, donner, donner. Beaucoup de femmes ont l'impression de cesser d'exister. C'est donc important d'avoir un fort sentiment de sa personne.»

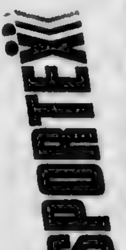
Les nouvelles mamans de l'an 2000 ont plus de maturité et sont plus à l'aise financièrement. Mais sont-elles pour autant mieux préparées à être mamans que leur propre mère?

«Les premiers temps avec le bébé, raconte Nicole Lafrenière, je me sentais maladroite. Je disais à ma mère en riant: Sept ans d'université et je ne me sens pas prête pour être mère. Elle avait toujours eu des enfants dans sa famille, ce qui n'est pas le cas pour les femmes de ma génération.» Monique LaCoste, elle a eu de la chance: la naissance de sœurs jumelles lorsqu'elle était âgée de huit ans. «Ma mère avait besoin d'aide et faisait appel à nous pour changer des couches, ou faire à manger, raconte-t-elle. Ça a été pour moi une excellente expérience et j'ai beaucoup moins peur aujourd'hui d'avoir mon propre enfant. Mais je suis une optimiste de nature. Je me dis que tout va bien aller, que l'enfant va faire ses nuits et manger comme il faut. Peut-être que je me peins un scénario un peu trop rose?»

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article *La petite école en ville* publié dans le cahier spécial sur Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert de l'édition du 30 avril de *La Liberté*. Le terrain sur lequel l'école Noël-Ritchot est construite a été offert par les pères Oblats et non pas les pères Trappistes tel qu'il est indiqué dans l'article. Les Trappistes étaient aussi à Saint-Norbert à cette époque, mais leur terrain était situé à l'ouest du village.

Concours



Natalie Lafond est la grande gagnante du concours du Sportex.

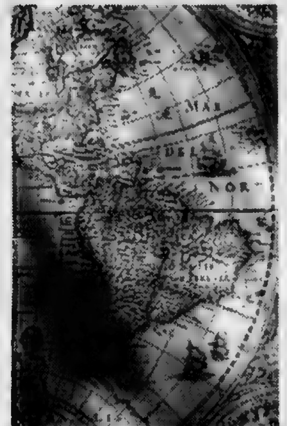
Elle se mérite un abonnement d'un an au Sportex.



photo: Pascal Dubé

Du bon temps à Saint-Lazare

Une centaine de personnes se sont rendues à l'école Saint-Lazare le 1er mai pour assister à la Boîte à chansons réalisée par un groupe d'élèves de la 7e à la 12e année. Il s'agissait de la première Boîte à chansons présentée à Saint-Lazare depuis 25 ans. Les 17 chanteuses ont interprété des airs de Céline Dion, Renée Martel et Roch Voisine. Lorraine Tremblay a reçu des fleurs de la part de ses élèves qui ont reconnu son travail pour la réalisation de la soirée.



VOX POPULI

Jeux panaméricains

Les Amériques vues par...

Vous comptez les jours jusqu'aux Jeux panaméricains? La Liberté *a demandé à des Franco-Manitobains qui ont voyagé ou séjourné en Amérique centrale ou en Amérique du Sud de nous parler de leur expérience. En page de droite, lisez aussi une brève description des pays participant aux Jeux panam. Et à partir de cette semaine,* La Liberté *vous proposera une chronique hebdomadaire sur les Jeux.*

Daniel Labossière (Mexique)



«Pendant mes études à Monterey, au Mexique, j'ai remarqué que les Mexicains ont un sentiment d'appartenance familiale très fort. L'aspect social est aussi très important, surtout en affaires. Il faut se construire une base d'amitié avant de pouvoir se faire confiance.

«Le style de vie au Mexique est beaucoup moins ordonné que celui des Américains, c'est-à-dire qu'ils sont plus relaxes dans leur façon de faire les choses.»

Malcolm Scholfield (Guatemala)



«Ce qui m'a vraiment frappé quand j'ai visité le Guatemala, c'est le fait que les gens mènent une vie heureuse malgré la pauvreté. Les Guatemaltèques sont aussi très généreux; ils sont toujours prêts à donner aux autres, même s'ils n'ont pas beaucoup de biens. Pour eux, un sens de communauté et de famille est très important.»

Michèle Sala-Pastora (Nicaragua)



«Les gens d'ici ont souvent tendance à mettre tous les habitants de l'Amérique centrale dans le même bateau,» constate Michèle Sala-Pastora. Elle-même mariée à German Pastora, Nicaraguayen, elle ajoute: «Les habitants ne sont pas tous pauvres, bien que la majorité de la population au Nicaragua ait peu d'argent. Malgré leur situation, les gens sont très joyeux et se plaignent rarement. Les Nicaraguayens soignent beaucoup leur apparence et sont très fiers de leur héritage. Ils accordent beaucoup d'importance à la tradition et célèbrent souvent des événements qui sont moins reconnus au Canada, par exemple des anniversaires de décès.»

Christine Lachance (Costa Rica)

«Le Costa Rica est un petit pays très densément peuplé, explique Christine Lachance qui a résidé pendant un an au Costa Rica. Si on se promène en voiture pendant une demi-heure, on pourrait toucher quatre provinces différentes!» Le passe-temps préféré des habitants du Costa Rica? «Le football (soccer) est presque une religion là-bas. Lorsque j'y habitais, nous allions voir une partie à tous les dimanches.»

Marie Nayet (Bolivie)



«La vie est très animée en Bolivie, se souvient Marie Nayet, qui a été missionnaire en Bolivie. Il y a toujours quelque chose qui se passe, soit un marché dans la rue, des passants qui appellent des autobus ou des vendeurs de journaux. Il y a beaucoup de couleur dans la vie quotidienne. Les Boliviens sont tous très chaleureux et polis.»

Brigitte Sabourin (Venezuela)



«Les gens au Venezuela sont très ouverts et accueillants, mentionne Brigitte Sabourin, qui a vécu 2 ans au Venezuela. Malgré les difficultés socio-économiques du pays, ils maintiennent une joie de vivre, autant les plus vieux que les plus jeunes.» La passion nationale? «Le base-ball! Si tu ne joues pas, tu participes au moins comme spectateur.»

Luc Duval (Chili)

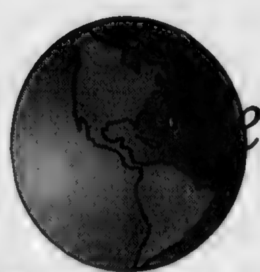


«Au Chili, le style de vie ressemble beaucoup à celui des Américains. Les gens se lèvent vers 7 heures, travaillent de 9 à 5, vont au magasin et retournent ensuite chez eux. Ils ne sont jamais pressés: tout peut attendre à demain,» conclut Luc Duval, qui a visité plusieurs pays de l'Amérique du Sud lors d'un voyage.

Lisanne Roch (Brésil)



«Malgré les inégalités qui existent au Brésil, les gens là-bas sont très chaleureux,» a constaté Lisanne Roch en voyage au Brésil. Ses prédictions pour les Jeux panaméricains? «Les Brésiliennes sont très fortes en volleyball sur plage. Lors des Jeux Olympiques de 1996, elles ont remporté les médailles d'or et d'argent!»



Les Jeux en chiffres

Voici la liste des pays et départements outre-mer membres de l'Organisation sportive panaméricaine (OSP) qui participeront aux Jeux panaméricains au mois de juillet:

1re partie de 2

Canada
(hôte des Jeux en 1967)
Population: 29,5 millions
Capitale: Ottawa
Monnaie: dollar canadien
Régime politique: démocratie parlementaire
PNB (produit national brut) par habitant: 19 570$
Taux d'alphabétisation: 96%

États-Unis
(hôte des Jeux en 1959 et 1987)
Population: 263,3 millions
Capitale: Washington
Monnaie: dollar américain
Régime politique: démocratie fédérale
PNB par habitant: 25 860$
Taux d'alphabétisation: 99%

Mexique
(hôte des Jeux en 1955 et 1975)
Population: 93,7 millions
Capitale: Mexico
Monnaie: nouveau peso mexicain
Régime politique: démocratie pluraliste
PNB par habitant: 4 101$
Taux d'alphabétisation: 89%

Belize
Population: 200 000
Capitale: Belmopan
Monnaie: dollar de Belize
Régime politique: démocratie parlementaire
PNB par habitant: 2 550$
Taux d'alphabétisation: 95%

Costa Rica
Population: 3,4 millions
Capitale: San José
Monnaie: colón costaricain
Régime politique: république présidentielle
PNB par habitant: 2 380$
Taux d'alphabétisation: 93%

Salvador
Population: 5,8 millions
Capitale: San Salvador
Monnaie: colón
Régime politique: république présidentielle
PNB par habitant: 1 480$
Taux d'alphabétisation: 73%

Guatemala
Population: 10,5 millions
Capitale: Cuidad Guatemala
Monnaie: quetzal
Régime politique: république présidentielle
PNB par habitant: 1 190$
Taux d'alphabétisation: 54%

Honduras
Population: 5,7 millions
Capitale: Tegucigalpa
Monnaie: lempira
Régime politique: république présidentielle
PNB par habitant: 580$
Taux d'alphabétisation: 71%

Nicaragua
Population: 4,4 millions
Capitale: Managua
Monnaie: nouveau cordoba
Régime politique: république présidentielle
PNB par habitant: 330$
Taux d'alphabétisation: 65%

Panama
Population: 2,6 millions
Capitale: Panamá
Monnaie: balboa
Régime politique: république présidentielle
PNB par habitant: 2 670$
Taux d'alphabétisation: 91%

Antigua et Barbuda
Population: 65 000
Capitale: Saint John's
Monnaie: dollar des Caraïbes orientales
Régime politique: démocratie pluraliste
PNB par habitant: 6 970$
Taux d'alphabétisation: 96%

Bahamas
Population: 300 000
Capitale: Nassau
Monnaie: dollar des Bahamas
Régime politique: démocratie pluraliste
PNB par habitant: 11 790$
Taux d'alphabétisation: 98%

Barbade (La)
Population: 300 000
Capitale: Bridgetown
Monnaie: dollar de la Barbade
Régime politique: démocratie pluraliste
PNB par habitant: 6 530$
Taux d'alphabétisation: 99%

Cuba
(hôte des Jeux en 1991)
Population: 10,8 millions
Capitale: La Havane
Monnaie: peso cubain
Régime politique: communiste
PNB par habitant: 1 935$
Taux d'alphabétisation: 94%

Dominique
Population: 71 000
Capitale: Roseau
Monnaie: dollar des caraïbes de l'Est
Régime politique: république présidentielle
PNB par habitant: 2 830$
Taux d'alphabétisation: 97%

République dominicaine
Population: 7,8 millions
Capitale: Saint-Domingue
Monnaie: peso de la République dominicaine
Régime politique: république présidentielle
PNB par habitant: 1 320$
Taux d'alphabétisation: 83%

Grenade
Population: 92 000
Capitale: Saint George's
Monnaie: dollar des caraïbes de l'Est
Régime politique: démocratie parlementaire
PNB par habitant:2 620$
Taux d'alphabétisation: 98%

Haïti
Population: 7,2 millions
Capitale: Port-au-Prince
Monnaie: gourde
Régime politique: république présidentielle
PNB par habitant: 220$
Taux d'alphabétisation: 35%

Jamaïque
Population: 2,4 millions
Capitale: Kingston
Monnaie: dollar de la Jamaïque
Régime politique: démocratie parlementaire
PNB par habitant: 1 420$
Taux d'alphabétisation: 98%

source: *Atlas encyclopédique mondial*, 1997, Éditions Nathan, Paris

CANOË-KAYAK

Les efforts de Fred

Fred Bérard: l'homme à tout faire de l'Association de canoë-kayak du Manitoba.

Marc-Éric BOUCHARD



photo: Marc-Éric Bouchard

Fred Bérard.

Très engagé au sein de l'Association de canoë-kayak du Manitoba, Fred Bérard était en nomination au titre de bénévole de l'année remis par Sport Manitoba le 30 avril. Le prix est finalement allé a un bénévole de l'association de patinage artistique du Manitoba, Don Brown. Qu'à cela ne tienne, Fred Bérard est fier d'avoir été mis en nomination. Mon travail au sein de l'Association de canoë-kayak du Manitoba je ne le fait pas pour les honneurs, mais c'est toujours flatteur de recevoir une reconnaissance.»

C'est un peu par hasard si Fred Bérard s,est découvert une passion pour le canoë-kayak. «C'est un beau sport pour mes enfants et j'avais le goût de connaître davantage ce sport. Un de mes fils Jude, a été initié par un de ses amis et depuis ce temps toute la famille se dévoue à ce sport, qui est en même temps une belle activité de plein-air.»

Fred Bérard aura un été bien chargé. Il a en effet été nommé gérant de l'équipe de canoë-kayak du Manitoba pour les Jeux de l'Ouest qui auront lieu du 8 au 13 juillet à Prince-Albert en Saskatchewan. Ce n'est pas tout! Lors des Jeux panaméricains. Fred Bérard sera responsable de conduire les bateaux jusqu'au lac Minnedosa pour les compétitions de canoë-kayak qui s'y déroulent les 23 et 24 juillet. «Grâce à ce sport, je vis des expériences extraordinaires, indique-t-il. À chaque printemps nous allons nous entraîner en Californie ou en Georgie. Les jeunes réalisent que ce sport leur permet de voyager partout dans le monde.»

Depuis quelques mois, les adeptes du canoë-kayak ont un nouveau toit. «Dans le passé nous étions au Canoe Club et nous devions louer les espaces, souligne Fred Bérard. Maintenant nous avons notre propre bâtisse située sur le chemin Churchill et nous sommes très heureux.»

Par ailleurs, David Ramdeen en tennis de table a remporté le titre d'athlète masculin pour une deuxième année consécutive. Âgé de 15 ans, il fréquente l'institut collégial de Saint-Norbert. La nageuse Kelly Stefanyshyn a reçu le titre d'athlète féminine de l'année et Brooke McKenzie est la récipiendaire du prix David Eggerston.

CYCLISME

Tour de Saint-Boniface

Une course de vélo aura lieu le samedi 15 mai sur le boulevard Provencher à compter de 9 h 15. Cette compétition est organisée par le Winnipeg Bicycling Club est s'adresse à tous ceux qui veulent participer à une épreuve sur route.

Selon l'une des organisatrices de l'évènement, Brigitte Regimbald, «les gens auront la chance de pratiquer une activité physique tout en appuyant une bonne cause. Les cyclistes comme les curieux pourront participer à des encans silencieux et rencontrer l'ancien médaillé olympique en cyclisme Curt Harnett. Il y a les catégories de haut niveau mais les débutants et les débutantes sont invités à s'initier au cyclisme.»

Un banquet est prévue à l'hôtel Sheraton après la compétition. Les profits de cette soirée seront versés à des différents organismes de charité. Renseignements ou inscriptions: Brigitte au 253-9864.

par Anie Cloutier

Entre toit et moi

La cigale ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue. C'est l'évidence même, la cigale n'était pas propriétaire! Car, qui dit maison, dit rénovations. Et rien de tel que la sérénité d'une campagne ensevelie de neige blanche pour foutre le bordel dans la cabane.

Novembre, j'arrache les huit couches de tapisserie du salon; décembre, je repeins le salon; janvier, je refais les moulures des fenêtres; février, je m'attaque au vieux prélart des escaliers; mars, je donne un petit coup de pinceau dans la cuisine. Mais dès avril, quand l'ordre et la tranquillité ont repris leurs droits dans la demeure, la bricoleuse désœuvrée se cherche désespérément un nouveau défi. C'est alors qu'elle se tourne vers l'extérieur et commence sa litanie:

1) Abattre cette vieille clôture pourrie.

2) Planter une nouvelle haie pour remplacer cette vieille clôture pourrie.

3) Amender le sol pour pouvoir planter cette haie en remplacement de cette vieille clôture pourrie.

4) Acheter des plants couvre-sols pour égayer ce sol nouvellement amendé dans lequel on a planté la haie en remplacement de cette vieille clôture pourrie.

5) Se procurer des copeaux de bois pour étendre autour de ces plantes couvre-sols que l'on a acheté pour égayer ce sol nouvellement amendé dans lequel on a planté la haie en remplacement de cette vieille clôture pourrie.

Et tous en chœur! L'arbre est dans ses feuilles Marie don Marie dé. L'arbre est dans ses feuilles Marie don don dé.

Déjà exténuée et seulement qu'au mois de mai!

Je trouve juste assez d'énergie pour sortir de la remise la vieille chaise en bois achetée pour une bouchée de pain l'été dernier dans une vente de garage. Un petit coup de pinceau, trois clous bien placés et le tour est joué. Je m'asseois, me verse un café glacé et je reprends mon souffle en regardant passer les nuages... Mais la vie de *farniente* ne dure pas bien longtemps puisque la tête ainsi tournée vers le ciel, les yeux s'arrêtent vite sur le toit.

Le toit! Mais au fait, quel âge a-t-il au juste? Et ne serait-il pas temps de le changer? Par une coïncidence inouïe, un dépliant publicitaire de Sears fait justement son apparition dans la boîte aux lettres. «10 % de rabais sur les bardeaux d'asphalte», clame-t-il haut et fort. Sans perdre de temps, j'empoigne le téléphone: yes, no.... and could you change the eaves... euh... the gutters also?

Armé d'un ruban à mesurer, d'un carnet et d'une calculatrice, un petit bonhomme l'air innocent vient frapper à ma porte le lendemain. Consciencieusement, il mesure tous les coins et recoins de ma modeste demeure. La chose est vite faite, puisque la maison de deux étages ne fait que 840 pieds carrés! À peine ai-je le temps de consulter l'échantillonnage des couleurs que le verdict tombe comme une guillotine: «3 200 $ pour le toit et 800 $ de plus pour les gouttières», lance-t-il tout en piétinant le gazon fraîchement semé. «Et vous en avez de la chance! On offre présentement un rabais supplémentaire de 5 % sur les bardeaux de 25 ans.»

Mais ce détail m'échappe, toute occupée que je suis à compter la quantité de *Kraft dinners* que je devrai me taper pour payer la note. C'est là que le représentant Sears se transforme en vendeur de minounes véreux. Et qualité de la main d'œuvre par ci... Garantie du travail et des matériaux par là... Admirez nos belles teintes de bardeau. Comme votre maison sera jolie sous son nouveau toit. Et patati. Et patata. Signez sur la ligne pointillée s'il vous plaît.

Holà! Me dis-je en sortant de ma torpeur. 4 000 $, c'est payer cher la qualité du travail. C'est surtout payer pour la campagne publicitaire, les avantages sociaux et le plan dentaire des employés d'une méga compagnie qui n'a pas besoin de mes deniers pour enregistrer des profits records. Et puis, ne devrais-je pas sonder le terrain du côté des entreprises franco-manitobaines? Mon porte-feuille m'en sera reconnaissant et ma communauté aussi!

DÉJÀ *Vu* dans *La* LIBERTÉ

Ouverture du Club La Vérendrye



Dans *La Liberté*, édition du 3 mai 1972, on pouvait lire: «L'ouverture officielle du nouveau Club La Vérendrye au 614 rue DesMeurons a eu lieu le samedi 29 avril à 3 h de l'après-midi. Joseph Guay, membre parlementaire, tient le ruban et Tony Plamondon, ancien président des fils natifs du Canada, se prépare à couper le ruban.»

Recette

Sauce barbecue

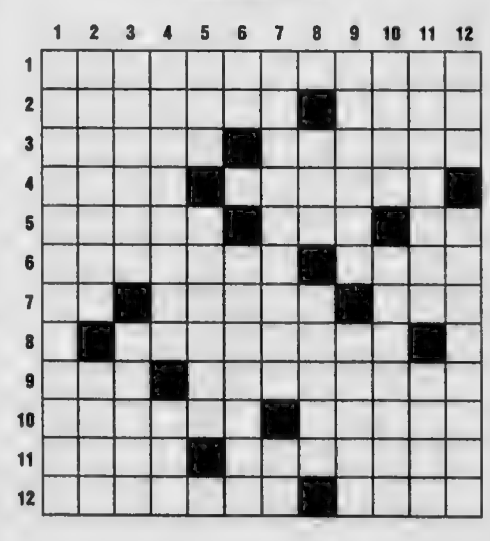
1 tasse de ketchup
1/2 tasse d'oignon finement haché
1/3 tasse d'eau
1/4 tasse de beurre ou de margarine
1 c. à table de paprika
1 c. à thé de cassonade tassée
1/4 c. à thé de poivre
2 c. à table de jus de citron
1 c. à table de sauce Worcestershire

Chauffer tous les ingrédients, à l'exception du jus de citron et de la sauce Worcestershire, à feu moyen jusqu'à ébullition. Incorporer le jus de citron et la sauce Worcestershire. Chauffer jusqu'à ce que le tout soit chaud.

Donne environ deux tasses.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 48



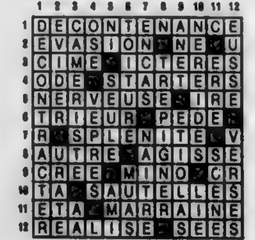
HORIZONTALEMENT

1. Cri du rhinocéros.
2. Mariée. – Surveille attentivement et secrètement.
3. Ancien signe de notation musicale. – Action de roder.
4. Pièce de charpente. – Faire entendre un murmure confus.
5. Lande marécageuse. – Se déplacera. – Personnel.
6. Relatives à l'iléon. – Condiments.
7. Démonstratif. – Propre. – Terme de tennis.
8. Fonderas.
9. Rivière de Suisse. – Frappions contre quelque chose sous l'effet de la houle.
10. État du Proche-Orient. – Problème, souci.
11. Chose sans importance. – Se dit d'une tape portée avec violence.
12. Qui n'a pas de demeure fixe. – Donnes d'un mets.

VERTICALEMENT

1. Qui profite d'un avantage.
2. Qui n'a pas de pétales. – Ancien émirat de l'Arabie.
3. Chacune des roues d'un mécanisme. – Aller çà et là.
4. Mammifère ongulé. – Recueil de bons mots.
5. Baie des côtes de Honshû. – De la ville antique d'Elée.
6. Personnel. – S'affaiblit (s').
7. Exploitants de serres. – Personnel.
8. Patrie d'Abraham. – Anneaux de cordage.
9. Tout support de diffusion de l'information (pl.). – Les premiers-nés.
10. Barre servant à fermer une porte. – Affluent de la Seine.
11. Plante à fleurs bleues. – Nuancer.
12. Cheville dont on se sert à chaque départ au golf. – Difficulté de garder la station debout (pl.).

RÉPONSES DU N° 47



Le Club de Bicolo

La fête des Mères

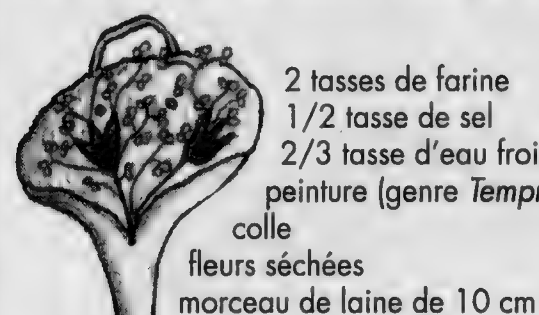
Bonjour! Tu vas bien? C'est la fête des Mères cette fin de semaine. As-tu pensé à ce que tu pourrais lui donner? Je te propose de lui fabriquer un joli bibelot. Aussi, tu pourrais lui fabriquer un porte-crayons ou un porte-ustensiles.

Si tu as le temps, tu pourrais lui faire des petites sucreries. Les mamans adorent se faire gâter. Et cela n'a pas besoin d'être compliqué. J'espère que ta maman aimera ces jolis présents. Amuse-toi bien et à la semaine prochaine.

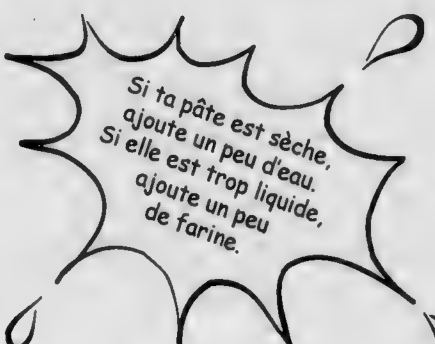
Bicolo

Un bibelot en fleur

Voici un joli petit bibelot que ta maman aimera suspendre au mur. Voici ce dont tu as besoin pour le faire :



2 tasses de farine
1/2 tasse de sel
2/3 tasse d'eau froide
peinture (genre *Tempra*)
colle
fleurs séchées
morceau de laine de 10 cm



1. Mélange bien ta farine, ton sel et ton eau. Lorsque tu as une belle pâte, fais un cercle ayant un diamètre de 10 cm. Ton cercle n'est pas très épais; environ 1 cm.

2. Fais un cône. La pointe du cône est bien fermée.

3. Vers le haut, fais deux trous de la largeur d'un crayon. Améliore ton bibelot pour qu'il soit beau.

4. Laisse-le sécher à l'air pendant quelques jours ou fais-le sécher au four à 350°F pendant 1 heure.

5. Lorsqu'il est sec, applique la peinture et laisse sécher.

6. Lorsque la peinture est sèche, attache la laine dans les trous. Mets de la colle à l'intérieur du cône et colle quelques fleurs séchées.

Les clés du coeur

Ta maman a un coeur en or. Trouve les deux clés qui sont semblables et qui peuvent ouvrir son coeur.



Réponses : Clés du coeur : 1 et 3

Petites sucreries

Tu aimes faire la cuisine? Voici une belle occasion de mettre tes talents à l'épreuve.

150 grammes de chocolat foncé
Fruits (cerises, fraises, oranges, raisins, etc.)
Noix (amandes, noix du Brésil, etc.)
Papier ciré



1) Fais fondre le chocolat dans une casserole à feu doux.

2) Trempe la moitié du fruit ou de la noix dans le chocolat fondu.

3) Laisse les sécher sur un papier ciré.

4) Lorsqu'ils sont secs, place-les dans un beau plat et présente-le à ta maman.

Contenants surprises

Les mamans aiment quand tout est bien rangé. Pourquoi ne pas lui fabriquer un porte-crayons ou un porte-ustensiles?

1. Prends un contenant de métal ou de plastique. Utilise des contenants de soupe, de yogourt, etc.

2. Découpe un rectangle dans du tissu ou du papier de construction et colle-le autour du contenant.

3. Fais une jolie bordure qui cachera l'extrémité de ton pot.

4. Décore-le pour plaire à ta maman.



Grand concours

Plusieurs personnes jurent avoir vu des extraterrestres. Pourtant, le manque de preuves fait que bien des gens ne les prennent pas au sérieux.

Je t'invite à imaginer que tu as vu un extraterrestre. Comme tu aimerais annoncer la nouvelle au monde entier, tu décides d'envoyer ton *scoop* à *La Liberté*!

Pour participer au concours:

1. Fais un dessin ou un bricolage représentant un extraterrestre.
2. Joins une brève explication de 3 ou 4 phrases expliquant quelques-unes de ses caractéristiques physiques.

Envoie le tout **avant le 19 mai 1999** aux bureaux de *La Liberté*. Les gagnants et les gagnantes mériteront un abonnement d'un an au magazine de leur choix parmi les suivants: *Hibou, Coulicou, Le Débrouillard*.

Coupon de participation

Prénom: Nom:
Adresse:
Ville: Code postal:
Âge: N° de téléphone à la maison:
Si tu participes avec ta classe, inscris:
ton école: ton niveau scolaire:

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Je choisis le magazine suivant si je gagne:

Le Débrouillard ❑ *Hibou* ❑ *Coulicou* ❑

Hanover-Taché

Beaucoup de changements à prévoir

Marc-Éric BOUCHARD

La prochaine saison pourrait voir beaucoup de changements au sein des règlements de la ligue Hanover-Taché (LHT).

En effet, de nouvelles équipes dont Oakbank et Mitchell ont manifesté leur intention de se joindre à la LHT. Et selon le président de la LHT, Maurice Chaput, il est essentiel de restructurer la ligue pour les prochaines années. «Nous voulons avoir le plus d'équipes possible tout en gardant une belle rivalité entre les villages, souligne-t-il. Le 26 avril, nous avons discuté des meilleurs solutions à prendre pour améliorer la ligue. Les mêmes formations veulent revenir et une équipe de Oakbank veut se joindre à notre ligue.»

Selon Maurice Chaput les six gérants présents à la rencontre ont voté contre la proposition de l'éxécutif de la ligue d'éliminer les joueurs importés. «Les équipes veulent maintenir le haut calibre de la LHT, indique-t-il. C'est dommage pour les joueurs locaux, mais nous acceptons la décision des gérants.»

La décision fait l'affaire du gérant des Habs de La Broquerie, Richard Lafrenière. «Le bassin de joueurs disponibles est limité pour nous, affirme-t-il. Nous voulons garder un calibre de jeu élevé et nous espérons que la ligue permettra à chaque équipe d'avoir trois importés.»

Maurice Chaput espère que les gérants s'entendront sur une position à long terme. Certaines équipes dont les Royals de Saint-Jean et les North Stars d'Île-des-Chênes seraient moins intéressées à jouer dans une ligue sans joueurs importés, soutient-il. «Même la formation d'Altona a l'intention de jouer des parties contre des équipes de la LHT».

D'autres équipes, par contre, auraient souhaité l'élimination de joueurs importés. C'est le cas de l'équipe de Sainte-Anne qui s'est retirée la saison dernière, mais qui souhaite effectuer un retour à la LHT. Ron Freynet, ancien joueur-étoile dans les années 1980, serait d'ailleurs intéressé à gérer les Aces. «L'équipe de Sainte-Anne désire jouer dans une ligue qui mise sur les joueurs locaux, mentionne Maurice Chaput. Avec la décision des gérants de garder les joueurs importés, les représentants des Aces sont moins intéressés à présenter une équipe dans la LHT.» La formation de Mitchell n'est pas intéressée à jouer dans une ligue avec de joueurs importés.



Archives La Liberté

Maurice Chaput: «Après la réunion du 26 avril nous en saurons davantage sur les nouveaux règlements et les nouvelles équipes.»

photo: Marc-Éric Bouchard

1, 2, 3 courez!

Le maire de Winnipeg, Glen Murray a procédé le 26 avril au coup d'envoie officiel du 21e marathon du Manitoba qui aura lieu le 20 juin dans les rues de la ville.

Badminton

Un A pour Nadia

Étudiante en 12e année au complexe scolaire Saint-Claude Nadia Gaudet a remporté, le 27 avril, le titre d'athlète de la semaine décerné par l'Association sportive des écoles secondaires du Manitoba.

Nadia Gaudet a décroché la quatrième place lors du Championnat provincial de badminton présenté à Gimli le 1er mai. «Je suis satisfaite de mes performances. Le sport me permet de m'amuser beaucoup, souligne-t-elle. Je joue au badminton depuis cinq ans et je m'entraîne avec mon père et mon jeune frère Paul.»

La jeune étudiante de 18 ans, pratique plusieurs autres sports dont le volley-ball et la balle-rapide. Nadia Gaudet est également sauveteure à la piscine publique de Carmen. J'aime me garder occupée, dit-elle. Quand j'entrepends quelques chose je veux me rendre le plus loin possible.»

Nadia Gaudet a également beaucoup de succès dans la salle classe avec une moyenne scolaire de 93 %. «J'adore les mathématiques et la chimie, mais je ne sais pas encore dans quel domaine je veux étudier, indique-t-elle. Je me donne encore quelques mois pour y penser.»

Toujours en badminton, plusieurs représentants du collège Louis-Riel se sont illustrés lors du championnat provincial présenté à Gimli. En simple féminin, Talitha Lemoine a raflé l'or. Chez les garçons, Michel LaRivière et René Bazin ont remporté le bronze. Enfin, Joey Petrascone a mérité l'argent. Au total des points le collège Louis-Riel s'est classé au troisième rang derrière l'Institut collégial Vincent Massey de Winnipeg et l'école Vincent-Massey de Brandon.

M. É. B.

VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le mardi 11 mai 1999

LIEU : Salle du Comité municipal, 604, chemin St. Mary's

HEURE : 16 h 30 - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

Diane M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél. : 986-5414

CRTC **LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES** Canada

Le CRTC aimerait recevoir vos commentaires concernant l'utilisation de conventions fiduciaires, les circonstances dans lesquelles elles pourraient être acceptées, et s'il devrait y avoir des critères particuliers à remplir pour obtenir leur approbation préalable. Les observations écrites doivent parvenir au bureau du Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le **28 mai 1999**. Vous pouvez également soumettre vos observations par courrier électronique au : publique.radiodiffusion@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 1999-60.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

THÉÂTRE

Le roi Arthur à Lourdes

Pascal DUBÉ

Le roi Arthur, la reine Guenevere et le chevalier seront de passage à l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes. En effet, la professeur de musique Sharon Gowryluk a rassemblé une quarantaine d'étudiants de la région de la Montagne, dont près de la moitié sont francophones, pour monter la pièce *Camelot* les 13 mai à 18 h et 14 mai à 19 h au gymnase de l'école.

En plus des deux représentations à Notre-Dame-de-Lourdes, sont prévues une présentation dans les gymnases des école de Treherne le 16 mai à 14 h et de Carman le 22 mai à 19 h.

L'entreprise, explique la directrice du spectacle, Sharon Gowryluk, comporte sa part de difficultés, notamment en raison des nombreux numéros musicaux, mais aussi en raison du grand nombre de comédiens. En effet, plusieurs rôles seront campés par différents comédiens dans chaque village. Le jeu, croit-elle, en vaut cependant la chandelle.

«Il existe naturellement toutes sortes de rivalités entre les villages, mentionne Sharon Gowryluk. Les jeunes s'affrontent tout le temps lors des compétitions sportives. Mais là, ils doivent apprendre à travailler ensemble pour arriver à un but.

«J'aime aussi beaucoup mélanger les groupes d'âges, indique-t-elle. Ça rend les pièces plus réalistes. Dans la troupe, il y a une trentaine d'étudiants du secondaire, mais aussi une quinzaine d'élèves du primaire. Les plus jeunes amènent toujours une certaine spontanéité à nos pièces.»

Chez les comédiens, on est tout aussi emballés. Darcelle Grenier et Janelle Jobin, campent toutes deux dans le rôle de Guenevere: «C'est la quatrième année que je participe à la pièce de théâtre régionale de Sharon Gowlyruk, déclare Darcelle Grenier. Je participe aussi aux boîtes à chansons et les autres activités culturelles. La pièce de cette année demande beaucoup d'énergie parce que nous devons apprendre au moins trois chansons solo en plus des textes. Mais c'est vraiment une belle pièce qu'il faut venir voir.»

COLLÈGE LOUIS-RIEL

Un voyage en musique

Daniel BAHUAUD

L'harmonie et de l'ensemble de jazz du collège Louis-Riel seront à Minneapolis du 6 au 10 mai pour participer au Music Heritage Festival.

«C'est la première fois que l'école participe à ce concours, lance le directeur du programme de musique du collège Louis-Riel, Norman Ferraris. Et nos élèves du secondaire 2 au secondaire 4 feront valoir leur identité francophone. Nous porterons, d'ailleurs,la ceinture fléchée.»

Le répertoire du groupe d'harmonie comprend trois chansons cajuns, ainsi que la *Suite Jacques Cartier* d'André Jutras. L'ensemble de jazz pour sa part fera connaître aux Américains le rap francophone avec la chanson *C'est chaud* de Mitsou.

Depuis son arrivée au collège Louis-Riel en 1987, Norman Ferraris a fait connaître les ensembles de musique de l'école au sein de la communauté francophone, mais aussi aux niveaux provincial, national et international. Six groupes du collège Louis-Riel ont participé au Festival solo et ensemble du Manitoba 98-99. Quatre ont remporté une médaille d'or et deux une médaille d'argent avec une mention d'excellence. Larissa Bilodeau et Miguel Parent ont gagné une audition qui leur permettra de faire partie d'une harmonie d'élite composée de 75 jeunes des quatre coins du Manitoba. Et 19 anciens se sont lancés en musique, soit comme interprètes ou enseignants.

L'harmonie S2 à S4 du collège Louis-Riel donnera un concert le 26 mai à 19 h 30 au CCFM. Au programme, la *Circus Suite* de Stuart Johnson, la *Suite Jacques Cartier* d'André Jutras et *Voudou*, une pièce contemporaine avec effets sonores et visuels. Billets: 4 $ adultes, 3 $ élèves et enfants.

Télé-horaire de la semaine du 10 au 16 mai 1999



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h10 Iris le gentil professeur
6h35 Iznogoud
7h00 Matin express
9h00 Les 3 mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
13h00 Cinéma: **En plein vol** (L)
L'Héritière (Ma)
La Passe-montagne (Me)
F-16 autopsie d'un accident (J)
Perry Masson: Échec à la dame (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courant du Pacifique
➤ 19h00 Les Grands Films: **Intime et personnel.** *É.-U. 1996. Comédie sentimentale. L'ascension de Tally Atwater, une jeune femme de Reno au Nevada qui se fait engager dans une station de Miami sur la foi d'un vidéo bidon qu'elle a tourné elle-même.*
21h30 Chroniques de l'étrange
21h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h57 La Politique fédérale
0h30 *À communiquer*
0h10 De bouche à oreille
1h40 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h28 Découverte
➤ 23h28 Cinéma: **Breakfast Club.** *É.-U. 1985. Comédie dramatique*
1h35 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Océane
16h24 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Jardin d'aujourd'hui
19h30 Pareil pas pareil
20h00 Au nord du 60e
21h00 Coup d'oeil
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Vues d'ici: **La vie a du charme.** *Portrait fantisiste réalisé en 1992.*
1h00 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Manitoba ce soir
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h28 Branché
➤ 22h55 Cinéma: **Ed Wood.** *É.-U. 1994. Drame.*
1h25 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Série des aventures
16h24 0340
16h30 Lassie
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Le Monde de Gabrielle Roy
19h00 Kamikazes
19h30 Partis pour la gloire
20h00 Célébrons la francophonie canadienne
21h00 Zone libre
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
23h00 Manitoba ce soir
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Guerre et Paix.** *É.-U. 1956. Drame. Les destins croisés de la famille Rostov et de la famille Bolkonsky.*
3h30 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h02 Babar
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Les Moomins
8h05 La Bande à Dingo
8h35 Les 101 Dalmatiens
9h05 Couacs en vrac
9h35 Doug
10h05 Princesse Sissi
10h35 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma : **Retour au bercail, l'incroyable randonnée.** *É.-U. 1993. Comédie dramatique. Une jeune mère tout juste remariée et ses trois enfants quittent la petite ville des Rocheuses où ils vivent pour s'installer à San Francisco. Ils confient leur chat et leurs deux chiens à des voisins. Croyant la famille en danger, les trois courageuses bêtes entreprennent de traverser les montagnes dans l'espoir de rejoindre leurs maîtres.*
14h30 Direction : Sud
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Ce soir
17h30 Vélo mag
18h00 La Soirée du Hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h30 Les nouvelles du sport
➤ 21h55 Télé-Suspense: **Face à face.** *É.-U. 1992. Drame psychologique. Un champion d'échecs devient la cible d'un inconnu qui se dit engagé avec lui dans une partie d'échecs.*
0h25 *À communiquer*
1h15 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
7h30 Bouledogue bazar
7h31 Arthur
8h05 Kléo
8h30 Le Bon à rien
9h00 Timon & Pumba
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
➤ 20h00 Les Beaux dimanches: **Cinéma du mois: Emma.** *G.-B. 1996. Comédie sentimentale. Radieuse, intelligente et un brin prétentieuse, Emma Woodhouse découvre l'ennui le jour où sa gouvernante, Miss Taylor, qui est aussi sa confidente et sa meilleure amie, la quitte pour épouser un voisin. Pour s'occuper, elle décide de faire le bonheur de son entourage. Elle prend sous son aile sa jeune amie Harriet Smith, une jeune femme sans classe mais pleine de promesses. Elle la persuade d'abandonner son fiancé, un jeune fermier, dans l'espoir de lui trouver un prétendant plus distingué. Le plan ne se déroule pas comme prévu, mais loin d'être découragée, celle-ci récidive en cherchant un parti au beau-fils du mari de sa gouvernante, Franck Churchill.*
22h05 Le Téléjournal
22h40 Les Nouvelles du sport
➤ 23h05 Ciné-Club: **La Règle du jeu.** *Fran. 1939. Drame psychologique. Un riche châtelain veut rompre avec sa maîtresse pour garder sa femme, elle-même courtisée par un aviateur.*
1h05 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Les Grands procès II: L'affaire Mesrine
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Le retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Caméra choc
18h30 Dodo déco
19h00 Jasmine
20h00 Nikita
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Drôle de cinéma: **Un flic et demi.** *Am. 1992. Comédie policière. Témoin d'un règlement de comptes entre bandits, un gamin qui rêve de devenir policier assiste le détective chargé de l'enquête.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Championnat des quilles
12h00 Infopublicité
13h00 Les ailes de la mode
13h30 Cyber club
➤ 14h30 Ciné-pop: **L'homme des étoiles.** *Am. 1984. Film de science-fiction. Naufragé sur Terre, un extraterrestre prend les traits d'un homme et tente de rejoindre les siens avec l'aide d'une jeune femme.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **la recrue de l'année.** *Am. 1994. Comédie. À la suite d'une fracture de son bras droit, un jeune amateur de baseball découvre par la suite l'extrême rapidité de ce bras, ce qui lui vaut ainsi d'être engagé par une équipe de Chicago.*
➤ 19h30 Ciné extra: **Dave, président d'un jour.** *Am. 1993. Comédie satirique. Victime d'une crise cardiaque, le président des États-Unis est remplacé par un sosie qui finit par se prendre au jeu.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
➤ 22h25 Ciné-Lune: **Faux frère.** *Am. 1991. Drame de mœurs. L'amitié de deux étudiants en droit qui partagent la même chambre sur le campus universitaire.*
1h55 Infopublicité
1h55 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Via TVA
12h00 Infopublicité
➤ 13h00 Ciné-pop: **Coupe de ville.** *Am. 1990. Comédie dramatique. Chargés par leur père de ramener une voiture pour l'anniversaire de leur mère, trois frères fort différents connaissent plusieurs incidents de voyage.*
➤ 15h00 Cinéma en famille: **L'été de mes onze ans.** *Am. 1991. Comédie dramatique. Une fillette hypocondriaque accepte difficilement que son père embaumeur se remarie avec la maquilleuse qui travaille pour lui.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Fort Boyard
➤ 19h00 Cinéma Télémax Vidéotron: **Une famille de flics.** *Can. 1995. Drame policier. La fille d'un chef de la police de Milwaukee est accusée du meurtre d'un important homme d'affaires.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 Le TVA, sports
21h51 Vins et fromages
22h21 Évangélisation 2000
22h51 Infopublicité
0h21 Fin des émissions

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les arts et les autres (L)
La vie d'artiste (Ma)
Itinéraire Bis (Me)
Télétourisme (J)
Bons baisers d'Amérique (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 La vie d'artiste (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Polémiques (L)
Au nom de tous les dieux (Ma)
Mise au point (Me)
L'hebdo (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Si j'ose écrire (Ma)
Reflets (Me)
Haroun Tazieff (J)
Faxculture (V)
12h15 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Cinéma de notre temps (Me)
Cinéma de notre temps (J)
Les Belges du bout du monde (V)
12h45 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Courants d'art (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h30 L'hebdo
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Regarde-moi quand je te quitte
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 La 50e avenue
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
0h00 La vie à l'endroit
1h45 L'hebdo
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 À bon entendeur
20h30 Savoir plus santé
21h30 Journal belge
22h15 Le cercle
23h15 Soir 3
0h00 Ça se discute
2h00 Temps présent
3h00 Voilà Paris
3h30 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Rêves en Afrique
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Au nom de tous les dieux
19h30 Clip postal
20h00 Anne Le Guen
21h30 Journal belge
22h15 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
01h30 Clip postal
02h00 Si j'ose écrire
3h00 Voilà Paris
3h30 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 L'homme de Suez
21h30 Journal belge
22h15 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
0h00 Anne Le Guen
1h30 Tout le monde en parle
3h30 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Courants d'art
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Les Belges du bout du monde
6h30 Tendances
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Rince ta baignoire
10h00 Télétourisme
10h30 Grands gourmands
11h00 Journal de TV5
11h30 Les arts et les autres
12h00 Horizons francophones
12h30 Sport Africa
13h00 Magellan hebdo
13h30 Méditerranéo
14h00 Journal de France 3
14h30 Itinéraire bis
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Tapis rouge
21h00 Festival franco-ontarien
21h30 Journal Belge
22h00 Gourmandises
22h15 Tout le monde en parle
23h45 Soir 3
0h00 Vivement dimanche
2h00 Vivement dimanche prochain
2h30 l'homme de Suez
3h30 Magellan hebdo
4h00 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 À bon entendeur
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Tu vois ce que je veux dire
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 L'univers de Jacques Demy
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Haroun Tazieff raconte sa terre
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Faxculture
21h30 Journal belge
22h00 Au nom de tous les dieux
23h00 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 Tapis rouge
2h15 Cinéma de notre temps
3h15 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact



Échos des aînés

MOT DU PRÉSIDENT

J'espère que vous avez tous et toutes passés une belle fête de Pâques.

Nous sommes toujours à visiter les clubs et dernièrement nous sommes allés à Saint-Malo et Saint-Jean-Baptiste. Ce fut des rencontres très fructueuses et fort intéressantes. Nous nous efforçons de faire connaître d'avantage la FAFM, le Centre de ressources communautaire et tous les services et les avantages qui y sont rattachés. Ces rencontres nous permettent aussi de mieux connaître les clubs et leurs membres.

Grâce aux agent(e)s du Réseau communautaire de la SFM, nous avons ajouté les groupes d'aînés suivants à nos visites en régions : Haywood, Saint-Claude et Somerset. Aussi s'ajoute à notre calendrier une visite à Saint-Adolphe et à Sainte-Anne au Club Jovial. À la fin de nos visites en régions, nous aurons visité 21 groupes d'aînés à travers le Manitoba français. J'aimerais remercier les agent(e)s du Réseau communautaire de la SFM pour leur appui.

Merci

Armand Guénette,
président de la FAFM

MAI 1999

CITATION SUR LE VIEILLISSEMENT

«Savoir vieillir est le comble de la sagesse et une étape délicate dans l'art de vivre.»

Anonyme

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Nouvelle appellation pour la FAFM

Lorette
La Société des gens de 55 ans et plus franco-manitobains

Sainte-Agathe
Aucun changement

Saint-Norbert
L'Assemblée du bel âge

Saint-Georges
La Fédération des gens au bel âge

La Broquerie
18 membres sont d'accords de changer et 3 contre

Saint-Malo
unanime pour un changement

Saint-Jean-Baptiste
L'Association du bel âge franco-manitobain

Sainte-Anne
L'Association du bel âge franco-manitobain

Winnipeg
Le Club les Feuilles d'or
7 pour le principe du changement et 1 contre

PARTICIPEZ AUX RENCONTRES EN RÉGIONS

- Club Éclipse '79 à Saint-Boniface - le 3 mai 1999
- Club d'âge d'or à Haywood – le 3 mai 1999
- Club Simon Nivon à Saint-Léon - le 4 mai 1999
- Club Rendez-Vous à Somerset - le 4 mai 1999
- Club d'âge d'or de St-Pie à Letellier - le 6 mai 1999
- Club Amical inc. à Saint-Adolphe – le 10 mai 1999
- Club d'âge d'or à Saint-Claude – le 12 mai 1999
- Club Fort Ellice à Saint-Lazare - mai 1999
- Club d'âge d'or à Notre-Dame-de-Lourdes - le 2 juin 1999

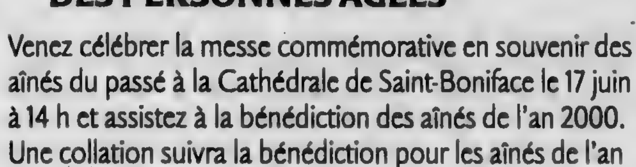
➤ Tournoi de golf provincial annuel - le 24 juin 1999

SAVIEZ-VOUS QUE?

Le vieillissement en santé

Vieillir n'est pas une maladie mais une étape normale de la vie. Le vieillissement est inévitable et irréversible, mais il ne mène pas nécessairement à la maladie. Nombre des problèmes de santé associés au vieillissement peuvent être prévenus ou retardés si les gens prennent soin de leur santé quand ils sont plus jeunes. En général, les gens qui jouissent d'une bonne santé quand ils sont jeunes sont moins susceptibles de développer des maladies chroniques ou des handicaps en vieillissant.

CÉLÉBREZ L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES



Venez célébrer la messe commémorative en souvenir des aînés du passé à la Cathédrale de Saint-Boniface le 17 juin à 14 h et assistez à la bénédiction des aînés de l'an 2000. Une collation suivra la bénédiction pour les aînés de l'an 2000 à 15 h.

Messe :	14 h
Célébrée par :	Monseigneur Hacault
Bénédiction :	15 h
Collation :	15 h 30

BONNE NOUVELLE

Le Club La Berceuse organise le pèlerinage à la Sainte-Vierge au mois d'août. Les détails seront connus plus tard.

BON VOYAGE...

Bon Voyage aux aînés francophones du Manitoba en destination pour l'Europe du 17 mai au 19 juin. Ce voyage international sera le dernier pour Éliane, responsable des voyages pour la FAFM. Madame Nadeau prend sa retraite pour profiter à son tour de son temps de loisir avec son époux et sa grande famille. La Fédération des aînés franco-manitobains remercie sincèrement Éliane pour son dévouement à la FAFM. Madame Nadeau a organisé des voyages en Europe, en Alaska ainsi qu'à plusieurs endroits au Canada. Aussi, merci à Denis, son compagnon de voyage pour sa générosité. Vous allez nous manquer. Bonne retraite et au plaisir de vous voir!

LE CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FAFM VOUS INFORME

Lors de la réunion du Conseil exécutif du 24 février dernier, celui-ci adoptait la motion suivante :

PROPOSITION :
René Toupin - Éliane Nadeau

«Qu'une motion soit envoyée aux membres de la FAFM que le Conseil exécutif de la FAFM soit réduit à cinq (5) membres à partir du lendemain de l'Assemblée générale annuelle, le 8 octobre prochain. Il est suggéré d'informer les membres que chaque club aura à élire 2 membres par club pour composer le Conseil provincial.»

Discussion :

Nous suggérons le mode de fonctionnement suivant :

Le bureau de la FAFM fera parvenir le procès-verbal aux représentants des clubs. Le procès-verbal sera affiché dans le club dans le but de communiquer et d'informer les membres.

Aussi, lors de la discussion, le Conseil exécutif a suggéré de faire cinq réunions régionales. Le Conseil exécutif se déplacerait au club hôte. Le club hôte pourrait inviter les clubs avoisinants et pourrait organiser une conférence. Les agents et agentes du Réseau communautaire sont des personnes ressources qui pourraient vous appuyer. Ceci dans le but d'apprendre à mieux se connaître, de levée de fonds et surtout de demeurer bien informés en ce qui concerne les besoins des aînés francophones au Manitoba.

La FAFM veut poursuivre ses objectifs, mieux servir les aînés francophones du Manitoba et veut voir s'épanouir notre collectivité.

SSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE • 8 OCTOBRE 1999

Aux membres de la Fédération des aînés franco-manitobains Inc., l'Assemblée générale annuelle de la FAFM aura lieu le 8 octobre au Centre culturel franco-manitobain. À l'ordre du jour, il y aura entre autre comme thème à discuter l'appellation de la FAFM.

Point de vue sur l'agriculture

par Gérard Dubé



Les manipulations génétiques en agriculture

Vous souvenez-vous du débat sur la somatotropine bovine, cette hormone de croissance fabriquée par la multinationale Monsanto? Si son emploi était permis au Canada, cette hormone pourrait être injectée aux vaches pour qu'elles produisent de plus grandes quantités de lait. La somatotropine bovine fait partie de cette famille de nouveaux organismes génétiquement modifiés (OGM) qui sont en train de changer les pratiques en agriculture, qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé et l'environnement, et qui devraient susciter une plus grande discussion au Canada.

Les accords de libre-échange rendent difficiles les tentatives des états qui voudraient résister aux OGM.1 L'Organisation mondiale du commerce vient d'imposer le bœuf aux hormones en provenance de l'Amérique à toute la Communauté européenne, alors que cette dernière s'y oppose depuis plusieurs années. Au Canada, le "NMT", un additif à l'essence d'abord refusé parce qu'il est nocif pour l'environnement et la santé humaine, a été imposé par Ethyl qui a invoqué les accords du libre-échange dans sa poursuite judiciaire contre le Canada. Monsanto a indiqué que la même tactique serait employée dans le cas de la somatotropine bovine.

Les firmes transnationales telles que Cargill, Ciba-Geigy, Novartis, PhilipMoris, Dupont, Rhône Poulenc et Monsanto, ont joué des rôles prépondérants dans l'évolution des techniques agricoles, en ne visant que leur seul profit. Bien que plusieurs de ces multinationales font activement de la recherche en biotechnologies, Monsanto a la réputation de chercher à dissimuler les effets néfastes des biotechnologies.

Depuis les années, 80, Monsanto s'est lancée dans le domaine des biotechnologies et a développé toute une gamme d'organismes génétiquement modifiés (OGM), parmi lesquels se trouvent des plants de soya, de coton et de canola modifiés pour résister à la vaporisation de Round-Up. On les appelle les plants "Round-Up Ready". Monsanto fabrique aussi le "BT Cotton", un coton modifié pour résister aux attaques d'un insecte.

Monsanto est une entreprise en pleine expansion. Elle vient d'acheter la Delta and Pine Land Ltd et Cargill en Amérique du Sud et en Europe et a fusionné avec American Home Products. Elle emploie 27 000 personnes et son siège social est situé à CrèveCoeur, en banlieue de St. Louis au Missouri. Monsanto a dans le passé été le fabricant de BPC, de produits contenant de la dioxine comme le 24-D et du fameux "agent orange.

Au Vietnam, plus de 500 000 enfants seraient nés avec des malformations dues à la dioxine, composant principal de l'agent orange (un défoliant vaporisé en grandes quantités sur les forêts par les Américains). En 1995, selon l'agence américaine de protection de l'environnement, 37 millions de livres de produits toxiques ont été déchargées dans l'environnement par Monsanto2. Chaque fois, Monsanto n'a pas mentionné les conséquences dévastatrices de ses produits. Cette firme débourse des milliards de dollars pour compenser ses nombreuses victimes. Mais les montants paraissent ridicules devant la continuité des pertes humaines et les dommages irréparables infligés à l'environnement.

Que sont au juste les biotechnologies et à quoi servent les organismes génétiquement modifiés? Techniquement, la génétique agricole consiste à isoler, chez un être vivant (animal ou végétal) un gène particulier afin de le transférer dans le complexe génétique d'un autre être vivant, dans le but de l'améliorer. Les entreprises qui font du génie génétique cherchent-elles réellement des améliorations qualitatives et quantitatives des espèces? Ou leurs principales motivations, depuis bien longtemps déjà, ne sont-elles pas simplement d'arriver à contrôler un marché et accroître leurs profits?

L'hybridation, technologie ayant précédé le génie génétique, avait apporté des progrès quantitatifs aux plantes, mais ne changeaient rien à leurs qualités. Déjà, cependant, ces techniques obligeaient l'agriculteur à s'approvisionner chaque année chez le fabricant de ces hybrides, alors qu'autrefois il retenait la graine de semence de sa récolte précédente. Les hybrides, en effet, ne se reproduisent pas! En rendant la plante stérile, les transnationales ont rendu le fermier dépendant de leurs produits.

Comme l'explique un article du *Monde diplomatique*3paru en décembre dernier, ces entreprises font de même avec les produits résultant de la manipulation génétique. Propriétaires des OGM, les transnationales comme Monsanto, protégées par les brevets que leur accordent les gouvernements, obligent les fermiers à signer des contrats dans lesquels ils s'engagent à ne pas conserver les graines de semences génétiquement modifiées. De cette façon, les entreprises continuent d'exercer un contrôle sur l'agriculture en " stérilisant " les graines de semence.

Les objections fondamentales aux OGM sont nombreuses. Par exemple, que se passera-t-il quand ces nouvelles créations génétiques se trouveront dans l'environnement? Déjà, on a découvert en nature une plante qu'on croit être le résultat d'un croisement "naturel" entre le canola Round-Up Ready et la moutarde sauvage! Cette nouvelle plante sera-t-elle à notre avantage? Pourra-t-on la contrôler? Qui peut le dire? Selon *le Guardian Weekly* (édition du 21 février), un chercheur du Scottish Crop Research Institute (SCRI) a découvert que des rats nourris avec des pommes de terre génétiquement modifiées ont subi des dommages à leurs organes vitaux (réduction du cerveau, épaississement de la paroi de l'estomac), et que leur système immunitaire en a été affaibli. Comme se le demande *Le Monde diplomatique*, voulons-nous nous laisser confisquer la part biologique de notre humanité par des multinationales en leur conférant un privilège légal, biologique et contractuel, sur les organismes vivants?

Ces firmes, il faut le souligner, font un lobby très efficace. Le magazine anglais *The Ecologist* (septembre-octobre 1998) estime qu'en 1998 seulement, Monsanto a versé 500 000 $ à la caisse électorale du parti républicain, et a fait de même pour le parti démocrate. C'est sans compter le fait que d'anciens employés de Monsanto travaillent au gouvernement ou pour la Food and Drug Administration (FDA). Michael Taylor, qui a été pendant sept ans avocat pour le compte de Monsanto, est aujourd'hui haut fonctionnaire à la FDA. Il a formulé pour Monsanto le cahier de charges de la somatotropine bovine déposé à la FDA. Toujours selon *The Ecologist*, fausse publicité, menaces et poursuites judiciaires contre ceux qui dénoncent ses procédés sont des pratiques courantes chez Monsanto.

Les OGM ne sont pas populaires en Europe. En France, selon *le Monde diplomatique* (décembre 1998), "l'opinion publique est massivement opposée aux OGM". On a même vu dans des journaux européens des échanges entre Monsanto et des représentants de pays d'Afrique, des Indes, et du Brésil, qui ont dénoncé les campagnes publicitaires de la compagnie. Selon *The Ecologist*, les OGM ont déjà démontré leur inefficacité. Par exemple, le Cotton Bollgard, semé en Australie et aux États-Unis, a été une faillite totale. Les agriculteurs ont dû arroser leurs champs d'insecticides alors que la plante devait être munie de mécanismes d'autodéfense; les récoltes ont coûté deux fois plus cher à maintenir; et les rendement ont été diminués de moitié.

Au Canada, comme au Manitoba, les gens restent muets face à ces pratiques. Et pourtant, les contribuables de cette province font cadeau d'un million $ à Monsanto par l'intermédiaire du gouvernement Filmon, qui veut construire un centre de recherche ayant le mandat de créer une variété de blé génétiquement modifié. Comme Monsanto, laisserons-nous l'argent devenir le seul facteur de notre bien-être? N'est-il pas grand temps que le débat public s'engage face à l'incursion des OGM dans notre quotidien? Plusieurs produits génétiquement modifiés sont déjà en vente libre, sans que nous le sachions. Cependant, l'exploitation du "vivant" est l'affaire de tout le monde, pas uniquement celle des fermiers. Ni celle de Monsanto, ni celle de ses marionnettes, les gouvernements et les universités.

1. Lire à ce sujet *A Case Against the Global Economy*, Ed. Jerry Mander et Edward Goldsmith, Sierra Club Books.
2. *The Ecologist*, septembre-octobre 1998, page 257.
3. La menace du complexe génético-industriel, *Le Monde diplomatique*, pp 22-23.

Gérard Dubé pratique l'agriculture biologique. Cette chronique est la deuxième d'une série de cinq sur les pratiques actuelles en agriculture.

AGRICULTURE

Les semences vont bon train

Pascal DUBÉ

Les conditions climatiques des dernières semaines ont profité aux fermiers de partout au Manitoba qui ont presque tous débuté leurs semences en ce début de mai. Les champs de blé, d'orge et d'avoine sont presque tous été plantés et ceux de colza, de canola, de blé d'Inde et de haricots ne devraient pas tarder. Dans un récent communiqué du ministère de l'Agriculture, on rapportait même que certaines espèces de céréales ont déjà commencé à germer dans les champs de la région de Morris, au sud de Winnipeg.

Agronome dans la région de Somerset, Réjean Picard a remarqué que les travaux agricoles ont très bien progressé au cours des deux dernières semaines. Même si ce n'est pas une situation exceptionnelle de voir des fermiers débuter leurs semences au début de mai, il convient de dire que les travaux sont en avance comparativement aux dernières années.

«Dans la région de la Montagne, les fermiers débutent leurs semences généralement vers la deuxième semaine du mois de mai, affirme-t-il. Cette année cependant, les conditions ont permis aux agriculteurs d'entrer dans les champs plus tôt. Il y a toujours un risque que les températures dégringolent et que les plantes gèles, mais les céréales tels le blé, l'orge et l'avoine sont généralement assez résistantes au froid. Ce n'est cependant pas le cas pour le lin et le colza qui ont des graines plus petites et qui sont semées moins profondément dans le sol.»

À La Broquerie, Raymond Pelletier espère avoir mis en terre 60 % de ses céréales d'ici la fin de semaine. «Le blé d'Inde et l'orge est déjà pas mal tout semé, affirme-t-il. Le vent fait en sorte que les premiers deux ou trois pouces de terre sont pas mal sec, mais les prévisions météo prévoient de la pluie pour le prochains jours (mercredi et jeudi), ce qui devrait permettre de régulariser la situation.»

Même situation à Letellier où Gaëtan Fontaine a presque la moitié de ses céréales de semées. «Je vais attendre encore une semaine cependant pour mon blé d'Inde, précise-t-il. Même chose pour les haricots qui ne sont pas aussi résistants au froid. Pour l'instant, on fait des travaux de nettoyage sur les terrains près de la rivière qui ont été inondés.»

À Laurier cependant, ce n'est pas tout le monde qui est aussi avancé dans les travaux printaniers. «Nous avons reçu pas mal de pluie l'automne dernier et on n'a pas réussi à faire tous les travaux qu'on aurait voulu l'année dernière, explique-t-il. On doit se reprendre le printemps. Mais les semences vont bien et j'ai pratiquement le tiers de mes semences de fait.»

Pour ce qui en est du prix des cultures, le canola et le lin ont perdu de leur valeur. Cette mauvaise nouvelle décourage un peu les agriculteurs qui avaient l'habitude de compter sur ces cultures pour augmenter leurs revenus en raison du bas prix des céréales. Mais le prix du blé et de l'avoine semblent s'être raffermis, ce qui est de bonne augure pour les récoltes de cet automne.

Gens d'ici

Gilbert et les Argentins

Anie CLOUTIER

Vous vous souvenez de Gilbert LeGras, le journaliste de Reuters qui a couvert pendant trois ans l'actualité agricole et économique des Prairies canadiennes?

Responsable du domaine de l'automobile, de l'acier, des syndicats et du gouvernement provincial au bureau de Toronto depuis un peu moins d'un an, Gilbert LeGras ira rejoindre l'équipe de Reuters à Buenos Aires.

Âgé de 32 ans, Gilbert LeGras décroche donc son premier poste international au sein de l'agence de presse. «C'est un poste qui va satisfaire mon goût pour le voyage, indique-t-il. Le bureau de Buenos Aires compte sept journalistes qui écrivent en espagnol et sept autres qui rédigent en anglais, explique Gilbert LeGras. C'est la plus grosse salle de rédaction de Reuters en Amérique latine!»

Son départ ne se fera pas sans peine, cependant. «Je suis bénévole auprès de l'organisme Grands Frères, explique-t-il, et je m'occupe d'un petit garçon de dix ans. On s'entend bien et ça ne sera pas facile de le quitter. Mais il a un ordinateur, un lecteur optique et je lui ai donné une caméra. On va donc être en mesure de garder le contact via Internet.»



Gilbert LeGras.

Rappelons que Reuters, France Presse et Associated Press sont les trois plus importantes agences de presse au monde. Reuters possède un demi-million de points de service dans 164 pays et publie dans 27 langues.

Gilbert LeGras entrera en fonction le 1er juin. Il sera responsable des dossiers macroéconomiques et couvrira aussi l'actualité de l'Argentine, du Chili, de l'Uruguay, de la Bolivie, de l'Équateur et du Pérou. «J'ai du pain sur la planche, c'est vrai, mais je suis aussi un maniaque du travail. Je pense donc commencer ma maîtrise en économie politique à la faculté d'économie de l'Université de Buenos Aires.»

FRANCOFONDS

Donner à tout âge

Francofonds célèbre d'une façon toute spéciale l'Année internationale des personnes âgées en nommant Augustine Abraham au titre de présidente honorifique de sa campagne 1999. Les jeunes ne sont pas non plus laissés en reste avec Pierre Tétrault, coprésident de la campagne.

Anie CLOUTIER

Francofonds a lancé le 4 mai sa campagne annuelle de financement. Contrairement à la tradition, aucun objectif n'a été fixé pour la collecte de 1999. L'an dernier, l'organisme qui fêtait ses 25 ans avait fixé l'objectif à 205 000 $, mais n'a finalement récolté que 107 800 $. Cette année, Francofonds mise donc plutôt sur les dons testamentaires et les autochèques, comme l'explique son président, Michel Monnin.

«Nous voulons faire passer le message qu'un don à Francofonds, ça ne se fait pas juste une fois par année, explique-t-il. Un legs testamentaire, ça ne rapporte pas de résultats immédiats, mais dans cinq ou dix ans, ça peut rapporter des milliers de dollars. Il faut rappeler aux gens que la fondation est plus vaste que sa campagne annuelle. Trop longtemps, on a géré Francofonds un an à la fois, maintenant, il faut voir à plus long terme.»

Élargir son bassin de donateurs, c'est aussi ce que tente de faire Francofonds en nommant cette année deux présidents honoraires pour la campagne de 1999: Augustine Abraham et Pierre Tétrault. «Nous mettons cette année en lumière deux fonds, indique Michel Monnin: le Fonds de la Fédération des aînés franco-manitobains, lancé le 9 octobre 1997 et le Fonds du Conseil jeunesse provincial, mis sur pied le 1er juin 1998. Nous célébrons cette année l'Année internationale des personnes âgées et c'est pourquoi nous avons recruté madame Abraham. D'autre part, les jeunes ont démontré leur intérêt pour Francofonds en créant leur propre fonds l'an dernier. Les jeunes reçoivent beaucoup de Francofonds, mais ils sont aussi prêts à contribuer. Ils sont un groupe actif dans la communauté. Il faut les sensibiliser au fait de donner à Francofonds. S'ils prennent l'habitude de donner aujourd'hui, on va les garder toute leur vie.»

Question d'attirer les donateurs



photo: Anie Cloutier

Trois générations de donateurs: le président, Michel Monnin et les co-présidents honorifiques Augustine Abraham et Pierre Tétrault.

potentiels, Francofonds lance d'ailleurs son tout premier tirage. Toute personne qui fait un don de 20 $ ou plus entre le 1er janvier et le 30 juin, pourra gagner une paire de billets pour une destination canadienne desservie par Air Canada ou une reproduction encadrée d'une œuvre de Lee Cameron. Le tirage aura lieu le 6 juillet à 10 h au Café Jardin du centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Francofonds dispose d'un actif de 2,15 millions $. En 1998, l'organisme a accordé 113 bourses d'études et subventions pour un total de 75 300 $. Parmi les boursiers, on compte: Christine Ruest (1 000 $), Envol 91 (8 000 $), le Comité scolaire Saint-Joachim (600 $), la Fédération provinciale des comités de parents pour son grand rassemblement préscolaire (500 $), les Scouts et guides de Saint-Vital (200 $), la Ligue des femmes catholiques (2 000 $), le Service de conseiller (2 750 $), Pluri-elles pour son colloque en alphabétisation (1 000 $), les Filles de pionnières pour la Cabane de Marie-Anne (1 000 $) et le Temple de la renommée culturelle du CCFM (1 000 $).

CRÊPERIE

Ouverture le 15 mai

Pascal DUBÉ

La Crêperie du pont Provencher comptera sur un nouveau visage pour faire la promotion de ses produits en la personne de Mikel Côté. Il est devenu le 3 mai co-propriétaire de l'entreprise avec Gérald Pantel. Les deux hommes d'affaires espèrent pouvoir ouvrir les portes le 15 mai et offrir de nouveaux produits importés à leur clientèle.

Les propriétaires envisagent la nouvelle saison avec optimisme. L'ouverture en juin du nouveau stade de baseball à la Fourche et la tenue cet été des Jeux panam devraient attirer de nouveaux clients. Le nouvel actionnaire de la Crêperie a la ferme intention de profiter de cette manne et a même des projets spéciaux pour les écoles.

«On aimerait inviter les jeunes qui font des sorties à venir à la Crêperie, mentionne Mikel Côté. On pourrait faire de l'interprétation à propos de nos produit et on étudie même la possibilité que les jeunes fassent cuire eux-mêmes leur crêpes.

«Parmi les autres projets, on va avoir un menu du jour, explique-t-il. On va aussi offrir de nouveaux produits importés comme les crêpes fourandines, des gourmandines et une crêpe béharnaise qui nous viendrait directement de cette région de la France. On va ainsi élargir notre menu et offrir des produits bien différents.»

Le co-propriétaire ne fait pas de prévisions quand au nombre de personnes qui pourraient visiter la crêperie l'été prochain, mais il s'affaire à tout organiser pour que les clients soient bien reçus. «On étudie présentement la possibilité d'acheter des uniformes pour nos employés, indique Mikel Côté. On ne sait pas encore combien d'étudiants viendront travailler à la Crêperie cet été, on attend les réponses des programmes d'aide des gouvernements.

«L'an dernier, la Crêperie a été ouverte seulement pour deux mois et demi, alors c'est difficile pour nous de faire des prévisions pour cet été, explique-t-il. Mais j'ai l'intention de passer beaucoup de temps à la Crêperie pour m'assurer que tout marche comme sur des roulettes.»



est à la recherche d'un.e

directeur.trice des bénévoles et des programmes pour les activités thérapeutiques

Responsabilités :

Comme membre de l'équipe interdisciplinaire, cette personne planifie, organise et évalue les programmes d'activités thérapeutiques offerts aux 115 résidents de ce centre de soins de longue durée.

Cette personne est aussi responsable de recruter, d'entraîner, d'assigner, surveiller et évaluer les bénévoles au Foyer.

Qualifications requises :

- être diplômé.e dans un domaine ayant rapport à coordonner des programmes pour les activités thérapeutiques et recruter des bénévoles;
- connaissances récentes dans le domaine des services et ressources communautaires;
- avoir de l'expérience et/ou intérêt en gérontologie;
- avoir de l'expérience à coordonner des programmes variés;
- compétences en leadership et communication;
- solides compétences interpersonnelles et organisationnelles;
- capacité de travailler de façon autonome;
- excellente connaissance du français et l'anglais écrits et parlés;
- connaissance des outils informatisés serait un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit ou par télécopieur avant **le vendredi 28 mai 1999** au :

Foyer Valade
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4
Télécopieur : 254-0329

Nous apprécions toutes les candidatures, mais nous ne communiquerons qu'avec les candidats et candidates retenu.e.s.



recherche

un cuisinier et superviseur des services d'alimentation

poste à temps plein (congé de maternité de durée déterminée)

La personne titulaire du poste dirige et supervise le personnel responsable de la préparation des aliments ainsi que les fonctions liées aux services alimentaires. Elle veille à ce que la quantité et la qualité des aliments des résidents et des bénéficiaires soient adéquates. Elle est responsable du maintien des registres et elle s'occupe des commandes d'aliments et des fournitures. Elle veille au maintien des normes de sécurité et d'assainissement stipulées par le ministère de la Santé.

Qualités requises :

- diplôme de cuisinier accordé par un établissement reconnu;
- deux années d'expérience pertinente dans un établissement de soins de santé;
- diplôme d'une école professionnelle ou de métiers (certificat de «Journeyman» cuisinier);
- certificat du cours sur la manipulation des aliments (Ville de Winnipeg);
- on pourra tenir compte d'une combinaison pertinente de scolarité et d'expérience;
- des compétences informatiques sont un atout;
- bilinguisme (anglais et français);
- démontrer des compétences en leadership, en communications, en relations interpersonnelles et en organisation;
- bonne santé physique pour exécuter les tâches assignées;
- une expérience ou un intérêt en gérontologie est un atout.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur demande par courrier ou par télécopieur à l'adresse suivante d'ici **le vendredi 21 mai 1999** au :

Foyer Valade
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4
Télécopieur : 254-0329

Nous apprécions toutes les candidatures, mais nous ne communiquerons qu'avec les candidats et candidates retenues.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE (BILINGUE) – AY2

Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Winnipeg. N° de l'annonce : 80. Échelle de salaire : de 24 549 $ à 27 859 $ (12,98 $ à 14,73 $/heure). Date de clôture : le 10 mai 1999.

Qualités requises : La personne choisie sera bilingue (oral et écrit). Elle possédera plusieurs années d'expérience en secrétariat. On exige un minimum de 55 mots par minute au clavier avec un haut degré d'exactitude. Il est essentiel de posséder d'excellentes compétences en communication orale et écrite. Il faut également posséder des aptitudes démontrées dans le domaine des relations interpersonnelles et de l'organisation. Il est essentiel d'avoir déjà créé, établi et maintenu des systèmes de gestion de dossiers. La personne choisie connaîtra à fond les logiciels Word et Office 97 de Microsoft. Elle aura également la capacité de bien travailler sous pression afin de respecter les échéances fixées et les priorités changeantes dans le cadre de ce poste. La connaissance des pratiques et des processus administratifs gouvernementaux est souhaitable.

Fonctions : La personne choisie fournira des services de secrétariat et d'autres travaux de bureau au directeur du Service d'alphabétisation des adultes et de soutien des programmes, au chef et au personnel de chaque unité au sein d'une équipe de la Direction des services de l'emploi et de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle. Les tâches comprennent la frappe de correspondance confidentielle; l'organisation de rendez-vous et de réunions; la prise de dispositions pour le déplacement et l'hébergement du personnel; la réception et l'envoi du courrier et des télécopies; la préparation des commandes de fournitures de bureau, et des demandes portant sur les publications et les travaux d'impression, etc.; l'entretien du système de classement, la tenue des dossiers et l'inventaire des fournitures de bureau; ainsi que la réception.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Envoyez votre demande par écrit à :

Éducation et Formation professionnelle Manitoba
Gestion des ressources humaines
1181, avenue Portage, bureau 407
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Télécopieur : (204) 948-2193

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

OFFRE D'EMPLOI

Agente ou agent de liaison
Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

Responsabilités spécifiques

1. établir et maintenir des relations et développer des mécanismes pour une liaison fonctionnelle et ponctuelle avec les associations membres de la FCFA du Canada et les organismes nationaux;
2. établir une liaison efficace avec les ministères et agences du gouvernement fédéral afin de voir à leur contribution à la réalisation des objectifs de la FCFA et de ses associations membres.

Exigences

Posséder une formation postsecondaire et au moins cinq ans d'expérience auprès d'organismes associés à la francophonie canadienne. Avoir une excellente connaissance des communautés francophones et acadiennes du Canada et des principaux enjeux de développement de celles-ci. Maîtrise du français parlé et écrit.

Ce poste est à temps plein et fait partie des secteurs permanents de la FCFA du Canada.

Les modalités et conditions de travail découlent des politiques en vigueur à la FCFA du Canada.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de motivation précisant votre intérêt pour ce poste d'ici **le 15 mai 1999** à l'attention de :

Monsieur Richard Barrette
Directeur général
Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada
450, rue Rideau, bureau 300
Ottawa (Ontario)
K1N 5Z4

Téléphone : (613) 241-7600 • Télécopieur : (613) 241-6046
Courriel : dg@fcfa.franco.ca



Responsable de l'entretien et de l'exploitation des bâtiments

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Boissevain (Manitoba)

Ce poste permanent est offert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Manitoba, à l'ouest de l'autoroute 75 et au sud de l'autoroute 1, y compris la ville de Winnipeg. Vous toucherez un salaire horaire de **15,60 $** (en cours de révision).

Pour accéder à ce poste, vous devez posséder une accréditation dans un ou plusieurs métiers pertinents du bâtiment, par exemple comme opératrice ou opérateur de machines fixes, électricienne ou électricien, ou encore plombière ou plombier. Il vous faut également deux années d'études secondaires ou une équivalence approuvée par la CFP, de l'expérience dans l'exploitation et l'entretien des grands bâtiments et de leurs systèmes mécaniques, ainsi que des connaissances dans les installations techniques gérées par ordinateur.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Si cette perspective d'emploi permanent vous intéresse, veuillez acheminer votre curriculum vitæ **d'ici le 14 mai 1999,** en indiquant votre citoyenneté et le numéro de référence **SVC73939JE,** à **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 123, rue Main, bureau 100, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. Télécopieur : (204) 983-7134. Courriel : susan.desnoyers@pwgsc.gc.ca.** Vous pouvez également poser votre candidature en direct à **http://jobs.gc.ca**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

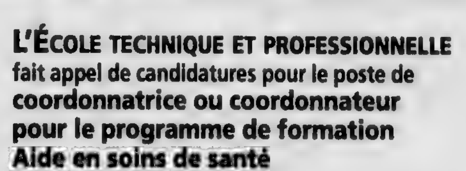
Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Pour de plus amples renseignements sur les perspectives d'emploi dans notre région, veuillez visiter notre site Internet à **http://jobs.gc.ca**

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada



Canada



L'ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
fait appel de candidatures pour le poste de coordonnatrice ou coordonnateur pour le programme de formation Aide en soins de santé

Qualités requises :

- ✓ formation professionnelle en sciences infirmières : minimum infirmière ou infirmier autorisé (RN);
- ✓ expérience pertinente dans le domaine de la santé;
- ✓ esprit d'organisation et d'initiative;
- ✓ excellente connaissance du français;
- ✓ habiletés de communication interpersonnelle et de travail d'équipe bien développées;
- ✓ aptitude à l'enseignement et à l'élaboration de cours.

Rémunération : selon la formation et l'expérience

Entrée en fonction : le 1er juin 1999

Date limite pour la réception des demandes : le 14 mai 1999

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca



Service des langues vivantes Inc.

Une école de langues d'Ottawa est à la recherche de professeur(e)s de français dans la région de Brandon.

Les candidats devraient être francophones. Un diplôme universitaire et de l'expérience en enseignement seront un atout.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au (613) 233-8589 ou par courrier électronique à courses@language-solutions.com.

CENTRE DE SANTÉ SAINT-BONIFACE INC.

Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre de santé bilingue qui offrira des services de soins primaires dans les deux langues officielles à la population de Winnipeg. Le Centre permettra la formation de professionnels de la santé dans le domaine des services de soins primaires. Il jouera aussi un rôle significatif dans le recrutement de professionnels de la santé bilingues au Manitoba et contribuera au maintien des effectifs.

Le Centre est à la recherche de candidat(e)s pour les postes qui sont identifiés ci-après. Les personnes choisies entreront en fonction au début de juillet 1999. L'échelle salariale pour tous ces postes est conforme aux pratiques administratives courantes. Une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise. Le nombre définitif de positions à temps plein et à temps partiel restant encore à déterminer, les candidat(e)s sont invité(e)s à préciser leurs préférences et disponibilités.

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE)

Sous l'autorité du directeur général, l'adjoint(e) administratif(ve) assiste ce dernier dans le fonctionnement quotidien du Centre de santé en fournissant des services de secrétariat, de comptabilité et de soutien au directeur général et au Conseil d'administration.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie des pratiques administratives et de l'administration financière, y compris l'élaboration, la préparation et le contrôle des budgets, la comptabilité, l'économie, les systèmes de budgétisation et de comptabilité automatisée et les analyses statistiques.
- Trois ans d'expérience de travail administratif, acquise à divers paliers de responsabilité, de préférence dans une organisation de service public.
- Capacité d'adaptation, un sens aigu de l'organisation et habileté à entreprendre un projet et de le mener à terme.
- Sens de la communication et entregent; aptitude à superviser le personnel pour favoriser un milieu de travail efficace.
- Connaissance de l'utilisation des ordinateurs et de divers logiciels de traitement de textes, de base de données et de logiciels comptables.
- Maîtrise du français écrit.

Formation académique

- Diplôme d'études secondaires avec des cours d'informatique et d'administration.
- Diplôme d'études postsecondaires ou diplôme en administration des affaires ou en comptabilité considéré comme un atout.

RÉCEPTIONNISTE

Sous l'autorité de l'adjointe administrative, la personne chargée de la réception accomplit des tâches administratives d'ordre général se rapportant à l'administration ou aux services cliniques, tient les dossiers à jour et y ajoute les renseignements appropriés et accomplit d'autres tâches connexes.

Expérience de travail

- Dactylographie, traitement de textes et connaissances générales des ordinateurs.
- Deux à cinq ans d'expérience de travail de bureau.
- Être souple, avoir le sens de l'organisation, être capable d'entreprendre un projet et de le mener à terme et posséder un sens aigu de la résolution de problèmes.
- Diplomatie et rigueur dans les relations avec le public.

Formation académique

- Diplôme d'études secondaires.
- Cours d'informatique considéré comme un atout.

PRÉPOSÉ(E) À LA CLIENTÈLE

Sous l'autorité du directeur général, le(la) préposé(e) à la clientèle travaille sous la supervision de l'infirmière ou du médecin, au sein de l'équipe de soins primaires. Le(la) préposé(e) à la clientèle s'occupe des clients, s'assure de les accueillir et de les préparer pour leur examen médical. Il(elle) accomplit aussi des tâches administratives d'ordre général en rapport avec les services cliniques ou l'administration.

Expérience de travail

- Trois à cinq ans d'expérience variée dans le domaine de la santé.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Être souple, avoir le sens de l'organisation, être capable d'entreprendre un projet et de le mener à terme et posséder un sens aigu de la résolution de problèmes.
- Diplomatie et rigueur dans les relations avec le public.

Formation académique

- Diplôme d'études secondaires.
- Cours de secrétariat médical, d'informatique ou de soins de santé sera considéré un atout.

NUTRITIONNISTE COMMUNAUTAIRE

Sous l'autorité du directeur général et à titre de membre de l'équipe multidisciplinaire, le(la) nutritionniste communautaire offre un service de counselling en nutrition et participe au développement communautaire afin d'améliorer le côté nutrition au sein de la communauté.

Expérience de travail

- Connaissances approfondies dans le domaine de la nutrition.
- Trois années de counselling en nutrition clinique et nutrition communautaire ou expérience connexe.
- Aptitude à travailler efficacement dans un milieu multidisciplinaire.
- Engagement reconnu envers les soins de santé axés sur la collectivité et connaissance des ressources communautaires.
- Mise en application des stratégies actuelles de promotion de la santé et engagement envers la philosophie de la promotion de la santé.
- Excellentes aptitudes en communication et en relations interpersonnelles, incluant une capacité reconnue à animer des groupes.

Formation académique

- Baccalauréat en nutrition et alimentation obtenu auprès d'une université reconnue.
- Internat en diététique accrédité par l'Association canadienne des diététistes ou une expérience équivalente approuvée par cette même Association.
- Remplir les critères d'admissibilité de l'Association canadienne des diététistes et de l'Association des diététistes du Manitoba.

ORGANISATEUR(TRICE) COMMUNAUTAIRE

Sous l'autorité du directeur général et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, l'organisateur(trice) doit procéder à l'identification et à l'analyse des besoins de la clientèle du Centre. Il(elle) conçoit et actualise des programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et de promouvoir son développement. Il agit comme personne ressource auprès des groupes.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie du milieu, des ressources communautaires et du développement communautaire.
- Trois à cinq ans d'expérience variée en santé communautaire.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Sens de l'organisation.
- Sens aigu de la communication et entregent.
- Capacité d'écoute de la clientèle.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Connaissance des réseaux sociaux et gouvernementaux.
- Facilité de communication verbale et écrite.
- Habileté d'animation et d'intervention de groupes.

Formation académique

- Diplôme d'études supérieures obtenues auprès d'une université reconnue, dans le domaine de la santé, des sciences sociales ou d'une discipline connexe.

TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(E)

Sous l'autorité du directeur général et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, le(la) travailleur(euse) social(e) doit s'occuper de la gestion des cas qui lui sont assignés, des services à la famille et de la thérapie de groupe, tous services qu'il(elle) doit fournir aux clients du Centre en respectant les valeurs et les objectifs du Centre.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie des techniques d'évaluation et de consultation psychologique en vigueur.
- Connaissance approfondie des ressources communautaires.
- Aptitude à traiter les crises avec efficacité.
- Sens aigu de la communication et entregent.
- Trois à cinq ans d'expérience dans une organisation de service public en milieu communautaire.
- Aptitude à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Formation académique

- Baccalauréat ou maîtrise en travail social obtenu d'une université reconnue.
- Accréditation ou remplir les critères d'admissibilité de l'Association des travailleurs sociaux professionnels du Manitoba.

SPÉCIALISTE EN SANTÉ MENTALE

Sous l'autorité du directeur général et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, le(la) spécialiste en santé mentale offre des conseils et planifie des interventions thérapeutiques à l'intention des personnes utilisant les services du Centre de santé et de leurs familles. Son but est de favoriser la santé mentale et physique des clients et de la communauté.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie et intérêt spécial porté à la santé mentale et à la réadaptation psychosociale.
- Connaissance du développement communautaire.
- Aptitude à traiter les crises avec efficacité, les problèmes familiaux et les personnes souffrant de troubles de santé mentale chroniques qui vivent dans la communauté.
- Sens aigu de la communication et entregent.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu communautaire.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Avoir prouvé son engagement et sa connaissance des soins dans le domaine de la santé communautaire.

Formation académique

- Infirmier(ière) autorisé(e) en psychiatrie ou
- Baccalauréat en sciences infirmières avec spécialisation en santé mentale ou
- Travailleur social avec spécialisation en santé mentale,
- Modules de base en santé mentale communautaire.

INFIRMIER(IÈRE) DE SOINS PRIMAIRES

Sous l'autorité du directeur général, l'infirmier(ière) de soins primaires est membre de l'équipe multidisciplinaire. Il (elle) fournit des soins primaires aux clients et à leur famille et à la communauté dans un cadre où l'accent est mis sur la promotion de la santé et l'éducation des clients.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie des méthodes d'examen physique et de traitement en vigueur dans la profession d'infirmière.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu hospitalier et communautaire ou hospitalier et de santé publique.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Avoir prouvé son engagement et sa connaissance des soins dans le domaine de la santé communautaire.
- Sens de la communication et entregent.
- Aptitude à superviser et orienter le personnel pour favoriser un milieu de travail efficace.

Formation académique

- Baccalauréat en sciences infirmières obtenu auprès d'une université reconnue.
- Formation supplémentaire dans un domaine pertinent aux programmes du Centre (ex : examen physique) et à la communauté.
- Maîtrise avec spécialisation dans les services communautaires ou infirmière praticienne serait également recommandé.
- Certificat de qualification décerné par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba.

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 17 mai 1999**. Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, à **Suzanne Nicolas, 151, rue Despins, Winnipeg (Manitoba) R2H 0M3. Téléphone : (204) 237-8941; télécopieur : (204) 237-3466.**

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'École Taché** :

Enseignant.e • 2e année

Contrat temporaire à 100 % du temps

L'entrée en fonction se fera le plus tôt possible et se terminera le 30 juin 1999.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la directrice **avant le vendredi 14 mai 1999** :



Madame Renée-France Labossière
Directrice
École Taché
744, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W7

Téléphone: (204) 233-8735 Télécopieur: (204) 235-0321



South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE SALABERRY
DISTRICT HEALTH CENTRE
SAINT-PIERRE-JOLYS (MANITOBA)

POSTE
SUPERVISEUR(E), SOINS INFIRMIERS –
FOYER DE SOINS PERSONNELS
INFIRMIÈRE OU INFIRMIER AUTORISÉ
1 ETP, du lundi au vendredi (Quart de jour)

QUALITÉS REQUISES
Actuellement inscrit auprès du MARN
Bilingue (anglais et français)
Expérience dans le domaine de la gériatrie
Qualités de chef
Entregent

AVANTAGES DU POSTE
30 minutes au sud de Winnipeg
Nouvelles installations – FSP de 22 lits et 14 lits pour soins aigus.

DEMANDES D'EMPLOI
Veuillez les faire parvenir avant le 14 mai 1999 à :

Diane Murray
Centre médico-social DeSalaberry
354, avenue Préfontaine
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Téléphone : (204) 433-7611 • Télécopieur : (204) 433-7455



La Cour provinciale du Manitoba

JUGE À LA COUR PROVINCIALE WINNIPEG (MANITOBA)

Le Comité de nomination des juges invite les personnes intéressées à poser leur candidature à la magistrature de la Cour provinciale du Manitoba, à Winnipeg. Trois juges doivent être nommés.

Le Comité de nomination des juges a la responsabilité de soumettre au procureur général une liste portant le nom d'un minimum de trois et d'un maximum de six personnes qualifiées pour pourvoir chaque poste vacant à la Cour provinciale.

Les personnes intéressées doivent avoir exercé la profession d'avocat pendant au moins cinq (5) ans au Manitoba, être membre en règle de la Société du Barreau du Manitoba et avoir le droit d'exercer dans cette province.

Les personnes intéressées doivent être prêtes à résider à Winnipeg et à se rendre en automobile et en petit aéronef dans les cours de circuit de la province.

Les responsabilités judiciaires comprendront des causes criminelles et des causes relatives à la protection de l'enfant.

On peut obtenir une Formule de renseignements sur les candidats à la magistrature en communiquant à l'adresse suivante :

Président, Comité de nomination des juges
Cour provinciale du Manitoba
408, avenue York, 5e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P9

Téléphone : (204) 945-3460
Télécopieur : (204) 948-3259

Date limite de demande : 31 mai 1999

LE CLUB LA VÉRENDRYE

ANIMATEURS.TRICE.S POUR ENFANTS PROGRAMME RÉCRÉATIF D'ÉTÉ

Le Club La Vérendrye, un organisme à but non lucratif œuvrant dans la communauté francophone du Manitoba, est à la recherche de deux animateurs.trices d'enfants pour son Programme francophone récréatif d'été. Les candidat.e.s doivent être âgés entre 18 et 24 ans afin de bénéficier du programme Partenaires en affaires de Ressources humaines Canada.

Compétences requises :

- expérience de la coordination d'activités;
- aptitude pour la planification et l'organisation;
- qualité d'entregent avec enfants et adultes;
- esprit d'équipe et créativité;
- diplôme secondaire;
- doit être bilingue.

Date d'entrée en fonction :

Le.la candidat.e doit être disponible à partir du 2 juillet jusqu'au 27 août 1999.

Rémunération : Selon les compétences.

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au 237-1730, par la poste ou en personne à l'adresse ci-dessous.

Mona Audet, directrice adjointe
Le Club La Vérendrye
614, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2P9



La Commission canadienne du blé

Spécialiste en applications informatiques No. de réf.: 99-25A

Sous la tutelle du chef d'équipe des Services informatiques, le/la candidat(e) sera responsable de la planification, de l'intégration, de la mise en place et du soutien technique à diverses applications informatiques de gestion de l'information et autres applications nécessaires à la conduite des affaires; le/la candidat(e) sera également en charge de rentabiliser au maximum les technologies en place pour répondre aux besoins de leurs utilisateurs respectifs.

Le/la candidat(e) devra justifier d'un Diplôme universitaire en informatique et/ou Certificat d'apprentissage et expérience équivalent. Le/la candidat(e) possédera également d'excellentes connaissances en architecture informatique et logiciels, configuration 'Windows NT', architecture TI, normes informatiques, recherche et intégration dans un environnement complexe. Il est essentiel que le/la candidat(e) dispose d'excellentes aptitudes à: résoudre les problèmes, à gérer divers projets, à communiquer efficacement, à savoir travailler en équipe et que le/la candidat(e) dispose d'un esprit analytique, conceptuel et méthodique. Préférence sera accordée aux candidats titulaires du certificat MCSE ou Tivoli. Les individus qui seraient déjà familiers avec l'environnement informatique à la CCB disposeront d'un atout supplémentaire. La langue de travail est l'anglais.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références avant **vendredi 14 mai 1998** à:

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur: (204) 983-1209



Personnel enseignant recherché

Le *Conseil de l'école nouvelle* met à jour sa banque de données de personnes intéressées à faire carrière en enseignement. Il invite les éducateurs et éducatrices à lui faire parvenir leur curriculum vitae.

Fonction :

Nous avons besoin d'une dizaine d'éducateurs et d'éducatrices dans toutes les matières, y inclus l'anglais, aux niveaux élémentaire et secondaire. Des ouvertures existent dès l'an prochain1999-2000 à l'école Beauséjour (Plamondon), à l'école Voyageur (Cold Lake) et à l'école du Sommet (Saint-Paul).

Qualités recherchées :

- détenir un certificat d'enseignement valide de l'Alberta ou éligible à l'obtenir;
- des connaissances applicables à l'enseignement dans une école francophone, langue première en milieu anglo-dominant;
- une formation et/ou de l'expérience en enseignement à niveaux multiples;
- une excellente connaissance des deux langues officielles du Canada;
- un dynamisme qui émane d'un amour de l'enseignement;
- des aptitudes à maintenir des relations interpersonnelles positives;
- des compétences dans l'intégration des nouvelles technologies en enseignement.

Faites parvenir vos curriculum vitae le plus tôt possible à :

Donald Michaud, directeur général
Conseil de l'école nouvelle
C.P. 249, 4922, 51e avenue
Saint-Paul (Alberta) T0A 3A0
Téléphone : (780) 645-3888 • Télécopieur : (780) 645-2045
Courriel: cen3@telusplanet.net

OFFRE D'EMPLOI

Personne mature
et responsable
demandée pour
opérer une cafétéria
à Saint-Boniface.

Doit bien connaître
l'industrie
et être capable
de présenter de bon
repas appétissants.

Téléphone:
942-4595

La Division scolaire La Montagne n° 28

est à la recherche de candidatures pour combler les postes suivants:

L'entrée en fonction se fera le 30 août 1999

Complexe scolaire Saint-Claude
(M à S4) 300 élèves, 18 professeurs
Temp plein:
Senior Maths S2, S3, S4
L.A. S1, Science 30G
Physics 30S, 40S
L.A. S1, Science 30 G

École Richard
80 % du temps (bilingue):
Niveau 1 et 2 Français/Immersion
Niveau 1 - Eng. L.A., Math, Science Naturelle, Science humaine

Veuillez soumettre votre demande à:

Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Téléphone: (204) 248-2228
Télécopieur: (204) 248-2482

AVIS PUBLIC

ARRÊTÉ D'ENLÈVEMENT DES ORDURES

Le public est avisé de ce qui suit:

Conformément au paragraphe 250(2) de la *Loi sur les municipalités*, le Conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys tiendra une audience publique concernant l'arrêté d'enlèvement des ordures pour l'exercice 1999, à la salle du conseil du Village de Saint-Pierre-Jolys, le 10 mai 1999, à 19 heures.

Le Conseil entendra alors toute personne intéressée à présenter ses observations, poser des questions ou formuler une opposition à ce sujet.

Le 16 avril 1999

Suzanne Hébert
Directrice générale

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

LA GARDERIE DE BAMBINS INC.: 197, rue Kitson. Programme amusant en français et francisation pour enfants de 2 à 5 ans. Ici tu peux jouer et apprendre. Subvention disponible. Ouverture en juillet et en septembre. Composez le 237-8660.
681-

L'AVENIR dans les feuilles de thé et les cartes de Tarot. Du lundi au samedi de 13 h à 17 h par Mme Lafleur. 475-1027.
682-

RECHERCHE

RECHERCHONS un.e professeur.e de français possédant un diplôme universitaire en éducation ou en français pour enseigner le français langue seconde aux adultes du 5 juillet au 28 août 1999. Pour plus d'information 477-1515.
683-

SI VOUS ÊTES À LA RECHERCHE d'une gardienne dans votre foyer. Avec nettoyage de maison. Bonnes références et curriculum vitae. 237-1548.
691-

RECHERCHE: Femme/homme de ménage à temps partiel en soirée pour travailler dans les édifices commerciaux. Doit avoir 18 ans et de l'expérience. Appelez ACCS-Ron au 233-2448.
694-

RECHERCHE: Gardienne qui habite près de l'école Taché pour 2 enfants d'âge scolaire (6 et 10 ans) pour septembre 1999. Salaire à négocier. Contactez Angèle au 233-0886.
695-

RECHERCHE: Accompagnatrice (femme 20 ans et plus) pour un homme intéressé à faire des activités sociales (golf, promenade, magasinage, etc). Il est important de posséder une voiture. Renseignements: Dina au 224-3465.
697-

RECHERCHE: garderie francophone pour nos deux enfants de 6 mois et 3 ans, 2 jours par semaine. Composez le 253-3551.
700-

À VENDRE

À VENDRE: 2 lots au cimetière de Saint-Norbert. 450 $ ou meilleure offre. Appelez Fern au 257-1075.
664-

À VENDRE: SAINTE-ANNE. Grande maison familiale de 5 ans. 4 chambres à coucher + «den»/bureau au rez-de-chaussée. Grande cuisine. Un foyer gai et tout près des écoles. 144 900 $. **Alice Arnal SUTTON R.E. 475-9130.**
LORETTE. Jolie petite maison sur un grand lot privé. Grand garage isolé et chauffé. Parfait pour jeune couple ou personne seule. 62 900 $ ou meilleure offre. **Alice Arnal SUTTON R.E. 475-9130.**
678-



À VENDRE: NORWOOD • NOUVELLEMENT SUR LE MARCHÉ • 109 900 $. 1 600 pi², comprenant 4 chambres, 2 salles de bain, grand lot, garage, nouvelles fenêtres, toit, système de chauffage, sous-sol fini, plusieurs rénovations dans les derniers cinq ans. ROYAL LEPAGE. Jim Cairns. 989-6900.
686-

À VENDRE: DOMAINE MARIUS-BENOIST • 154 900 $. 1 800 pi², plancher de bois franc, 4 chambres, chambre des maîtres avec bain tourbillon, garage attaché. Impeccable maison construite uniquement pour le vendeur, grande cuisine ouverte sur salle à dîner, 3 salles de bain, clôture, etc. ROYAL LEPAGE. Jim Cairns. 989-6900.
687-

À VENDRE: Viande d'autruche. Attestée par le gouvernement provincial. Variété de coupes. Minimum 8 livres/emballé par 2 livres par commande. 7 $/livre. Renseignements: 755-2343.
698-

À VENDRE: Réfigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse, Admiral. 1 1/2 année, blanc avec noir 1 900 $ pour les quatre ou séparement. Tél.: 255-3710.
701-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale, 370 $ par mois, services compris. Composez le 233-6091.
647-

À LOUER: Chalet au Whitesands Estate près de Grand Beach. 3 chambres à coucher, salle de bain et douche, grande salle commune, tout équipé, atmosphère familiale, tennis et terrain de jeu pour enfants. Disponible du 1er mai au 1er octobre. Peut être loué par semaine préférablement 400 $ ou fin de semaine 175 $. Appelez au 233-3753.
672-

À LOUER: Avenue de la Cathédrale. Appartement de 2 chambres à coucher. Tous les services compris + 1 place de stationnement, buanderie. Non-fumeur et pas d'animaux. 600 $/mois. 233-5177.
690-

À LOUER: 375, Deschambault. 3 chambres à coucher. Comprend chauffage, eau, buanderie et un stationnement. 550 $ par mois. Disponible le 1er juin. Composez le 233-3753.
692-

À LOUER: Appartement au 441, rue Jeanne d'Arc, une chambre à coucher, cuisinière, réfrigérateur, câblodistributeur, stationnement. 340 $ par mois. 237-7690.
693-

À LOUER: 2 appartements rue Masson. 1 ou 2 chambres à coucher. 330 $/400 $ par mois. Comprend stationnement, chauffage et eau. Appelez François au 231-5033.
696-

À LOUER: Maison à partager, 5 1/2 sur la rue Masson. Stationnement 375 $ par mois tous compris. 452-2711 en soirée.
699-

Nécrologies



Philippe La Fleur

Paisiblement, le 29 mars 1999, suite à une lutte courageuse contre le cancer, Philippe La Fleur est décédé à l'âge de 38 ans. Philippe naquit le 24 juillet 1960 à Winnipeg (Manitoba). Malgré l'affaiblissement de son corps, sa force, son courage et son sens de l'humour l'ont accompagné jusqu'au dernier soupir. Il aimait la natation, faire du vélo et faire de longues randonnées. Précédant sa maladie, Philippe venait tout juste de compléter un programme en comptabilité commerciale à Winnipeg.

Philippe a été précédé de son père Marcel en 1978. Toute la famille de Philippe chérira ses souvenirs de lui; d'abord, sa mère, Germaine La Fleur (Couture), ses six frères: Fernand, Gilles (Euh-Hee), Conrad (Monique), Richard (Margaret), René (Ann), Dominic; ses deux sœurs, Lucie, Monique (Christophe); ses trois nièces: Michelle, Natalie, Baenie-Marie; ses trois neveux: Christian, Marcel et Guy.

Les prières et les funérailles ont eu lieu à la paroisse Saint-Eugène, le 7 avril. L'inhumation a eu lieu à Green Acres. La famille remercie infiniment l'abbé Marcel Toupin, Yvette Carrière pour le chant et Cropo Funeral Chapel. Merci pour les soins médicaux donnés à Philippe. Nous sommes reconnaissants pour toutes les marques de sympathie sincères, les condoléances, les dons, les fleurs, les offrandes de messes et les prières.



Laurent Joseph Dubé

Le 28 avril 1999, Laurent Dubé, cher époux et papa, nous a quittés pour un monde meilleur. Il était âgé de 80 ans.

Se souviendront toujours de lui avec amour, son épouse depuis 59 ans, Gertrude (née Tétrault), ses 12 enfants, Gisèle (Ernier Koncz), Gyslaine (Sœur missionnaire de Notre-Dame d'Afrique), Hélène (Guy Roy), Louis, Paul (Pat Van Berkel), Janine, Gérard (Kelly Ditchfield), Jean-Pierre (Michelle Smith), André (Kathy Leier), Gilbert (Jeannine Carrière), Marie-Line (Dominique Le Corff), Christiane, ses 28 petits-enfants et un arrière-petits-fils; deux sœurs, Claire Lord et Alice Thériault (du Québec), plusieurs beaux-frères et belles-sœurs et de nombreux parents et amis.

Laurent naquit à Saint-Damase de l'Islet, Québec, le 6 novembre 1918. En août 1937, il vint s'installer à La Broquerie, Manitoba où il vécut la majeure partie de sa vie. Il y rencontra Gertrude qu'il épousa le 30 décembre 1939. De cette union naquirent 12 enfants qu'ils élevèrent avec amour et patience, tout en s'occupant du bon fonctionnement de la ferme. Laurent était profondément attaché à sa terre, son métier et son village. Il fut aussi membre de plusieurs organisations locales et régionales. Mais son passe-temps préféré était le chant; soit comme choraliste ou maître chantre, il fut impliqué dans la chorale paroissiale durant 50 ans. Tous ceux qui l'ont entendu ont pu apprécier sa voix chaude de baryton.

Laurent/Papa nous laisse le souvenir d'un homme bon, tendre, généreux de lui-même et de son temps. Il est parti retrouver Celui dont il a tant chanté les louanges.

Les prières ont eu lieu le vendredi 30 avril, à 19 h 30 au Salon funéraire Coutu, 156, rue Marion. La messe de la Résurrection a été célébrée par le père Gérard Clavet le samedi 1er mai, dans l'église paroissiale de La Broquerie. L'enterrement des cendres aura lieu au cimetière de la paroisse, à une date ultérieure.

La famille Dubé désire remercier sincèrement le personnel et la direction du Foyer Valade où Laurent était résident depuis 1996. Leurs soins attentifs ont aidé notre père à vivre ses dernières années avec dignité.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Société d'Alzheimer, 120, rue Donald.

Le Salon funéraire P. Coutu était en charge des arrangements funéraires.

Adélina Hébert

C'est avec chagrin que la famille de Mme Adélina Hébert annonce le décès de leur maman bien-aimée le dimanche 2 mai au Centre Médico-social du District DeSalaberry à Saint-Pierre-Jolys à l'âge de 93 ans.

La défunte laisse dans le deuil ses six fils, Julien (Alice) de Saint-Malo, Auguste (Pauline) de Saint-Vital, Hilaire (Juliette) de Saint-Malo, Marcien (Irène) de Saint-Boniface, Étienne (Cécile) de Saint-Malo, et Louis (Margo) de Saint-Boniface. Elle laisse aussi une bru, Noëlla, 22 petits-enfants, 19 arrière-petits-enfants, et ses trois belles-sœurs, Rose de Lima Malo, Whilhelmina Malo, et Marguerite Malo.

Adélina fut précédée dans la mort par son époux, Cyrille en 1989, son fils, Achille en 1994, ses deux petits-enfants, Mona Hébert en 1987 et Marc Hébert en 1972, ainsi que tous ses frères et sœurs.

Adélina est née à Saint-Malo en 1906. Elle sera regrettée par ses enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants. Tous se souviendront d'elle pour son accueil chaleureux pour sa famille, parents, et amis. Nous nous souviendrons aussi de son beau sourire.

Les membres de la famille d'Adélina désirent remercier les médecins, gardes-malades et tout le personnel du Chalet Malouin, du Repos-Jolys, et du Centre Médico-social DeSalaberry à Saint-Pierre pour les bons soins accordés à Maman.

La messe des funérailles a été célébrée par l'abbé Joseph Choiselat en l'église de Saint-Malo, le mercredi 5 mai à compter de 10 h 30. Le visionnement a eu lieu à compter de 10 h.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial suivant la messe.

Les porteurs étaient les six fils d'Adélina.

Ceux qui le désirent sont priés de faire un don à la mémoire d'Adélina Hébert au Chalet Malouin à Saint-Malo ou au Repos-Jolys à Saint-Pierre.

Adieu chère Maman.

La direction des funérailles de Mme Adélina Hébert fut confiée au Salon mortuaire LeClaire Frères. 775-2220.

Chronique RELIGIEUSE





Je ne comprends rien à la Bible...

«J'aimerais bien lire la Bible, mais je n'y comprends rien»

«Est-ce qu'il faut croire tout ce qu'il y a dans la Bible ? Moi, ça m'embête, parce qu'elle contient des choses qui me semblent bien étranges...»

«Comment se fait-il que les protestants semblent connaître si bien la Bible et les catholiques n'y connaissent à peu près rien?»

Eh bien! À ces questions et à ces doutes, il y a des réponses. Un organisme, dans le diocèse, se spécialise dans l'étude de la Bible et a été fondé justement dans le but de faire connaître, aimer et prier la Bible. C'est **Mess'AJE-Manitoba**.

Mess'AJE a été fondé en France il y aura 30 ans en l'an 2000. C'est une méthode très différente parce qu'elle est à base de montages audio-visuels, c'est-à-dire que la Bible est d'abord présentée à partir d'images projetées sur un écran et accompagnées d'une bande sonore qui raconte l'histoire biblique «depuis le commencement».

Il y a deux genres de montages: les montages des seuils et les montages ponctuels. Je m'explique (c'est plus simple à comprendre que c'en a l'air).

Les seuils

C'est le parcours Mess'AJE, qui est d'abord et avant tout un cheminement dans la foi: les sessions sont prévues de façon à faire avancer la personne dans la foi de la même manière que Dieu a fait avancer Israël, son peuple, dans la foi qui a éventuellement abouti à Jésus. De là, on poursuit le cheminement avec Jésus puis avec l'Église pour en arriver à aujourd'hui. Ces sessions se nomment «les seuils de la foi» et sont divisées en quatre parties: EXODE, EXIL, JÉSUS de NAZARETH et enfin L'ÉGLISE, c'est-à-dire deux sessions sur l'Ancien Testament et deux sur le Nouveau Testament. Il faut suivre ces seuils dans l'ordre mentionné.

Pour chaque seuil, il y a de dix à 12 soirées d'enseignement, de prières et de partage. Je sais que ça semble long, mais la Bible n'est pas un petit roman à l'eau de rose et je vous assure que ce cheminement est passionnant; les personnes qui le font en sortent enrichies à tout jamais.

Les montages ponctuels

Ces montages sont composés de la même manière que les autres, mais au lieu de passer à travers toute la Bible, chacun présente un aspect particulier de la Parole de Dieu, par exemple: les Béatitudes, les Évangiles de l'histoire de Noël, la Passion selon saint Jean, l'Ascension-Pentecôte et d'autres. Ces montages complètent bien les seuils, mais ils peuvent aussi être suivis sans que l'on ait fait aucun des seuils. Leur présentation est plus courte: on peut faire un de ces montages du vendredi soir à la fin du samedi après-midi.

Le but des montages ponctuels est d'approfondir une partie de la Parole de Dieu. C'est aussi un excellent moyen de connaître les sessions Mess'AJE puisque l'engagement est court et que ça demande moins de planification et d'énergie que les seuils.

Les équipes d'animation et le mandat

Nos équipes d'animation de toutes les sessions sont composées d'au moins deux personnes, formées soit en France (une année complète à l'Université catholique de Lille) ou ici (sur une période de quatre ans). Nous sommes un organisme mandaté par l'évêque catholique mais notre enseignement **s'adresse à toute personne** intéressée à la Parole de Dieu. L'appartenance à une église en particulier ou la pratique religieuse ne sont pas importants pour s'inscrire aux sessions.

Les coûts

Qu'est-ce que ça coûte ? Ça varie de 15 $ à 120 $, mais comme l'argent ne doit jamais être un obstacle pour qui que ce soit, Mess'AJE a créé un fonds d'Entraide pour les personnes qui seraient incapables de payer le plein montant. Il faut alors simplement faire des arrangements avec l'animatrice ou l'animateur en charge de la session.

Les animatrices et les animateurs n'ont pas de salaire mais reçoivent un petit cctroi pour couvrir leurs frais de formation et leurs achats de matériaux personnels.

Quoi de plus?

Mess'AJE-Manitoba tiendra son assemblée générale annuelle **le vendredi 14 mai**, chez les Oblates, au 601, rue Aulneau. L'assemblée sera suivie d'**un banquet ouvert à toute personne intéressée à prendre contact avec l'organisme**. Pour venir au banquet, il faut acheter son billet à l'avance. Il y aura un conférencier invité qui nous parlera de Dieu le Père et qui donnera une conférence publique le lendemain (voir l'annonce dans Le Babillard).

Le **bureau Mess'AJE** est situé au Centre de pastorale mais n'est pas toujours ouvert. Composez le 237-9851, demandez de parler à Henriette, la réceptionniste du Centre de pastorale, et laissez-lui votre nom et votre numéro de téléphone pour Mess'AJE. Quelqu'un de Mess'AJE vous rappellera dès que possible.

Mess'AJE a de très beaux dépliants qui expliquent ses buts et ses sessions. Vous n'avez qu'à en faire la demande.

Je suis animatrice Mess'AJE et très heureuse de l'être. J'ai eu ma formation en France.

Les sessions Mess'AJE sont de vrais trésors. Songez-y...

URGENCE santé

par Marc Savard

Les blessures à la tête

Maintenant que l'été est à nos portes, c'est le temps de sortir et de profiter du beau temps! Peut-être vous mettrez-vous à faire de la bicyclette? N'oubliez pas votre casque protecteur! Les blessures à la tête peuvent en effet être graves, voire fatales. Elles causent environ 75 % des mortalités résultant d'accidents de vélo. Les statistiques démontrent que 85 % des blessures à la tête occasionnées lors d'un accident de vélo peuvent être évitées grâce à l'utilisation d'un casque protecteur. Ici, au Manitoba, plus de 2 000 personnes subissent des blessures à la tête chaque année. C'est plus de cinq personnes par jour!

Imaginez que le cerveau est comme le jaune d'un œuf qui peut être endommagé facilement. Les os du crâne ne permettent pas au cerveau d'enfler et/ou de subir une hémorragie : il n'y a simplement pas de place pour ça. En cas de blessure, ce manque d'espace entraîne une augmentation de la pression cérébrale, qui à son tour empêche le fonctionnement normal du cerveau. Un coup direct à la tête peut causer de tels effets.

La commotion cérébrale est une autre blessure à la tête assez courante (en anglais: concussion). Il y a commotion cérébrale quand le cerveau reçoit un choc qui cause une contusion des tissus cérébraux. Les tissus deviennent saturés de sang, ce qui peut empêcher la circulation sanguine et entraver le fonctionnement normal du cerveau.

Les signes et symptômes suivants peuvent être associés à une blessure à la tête: perte de connaissance; réduction du niveau de conscience; difficulté à parler ou à s'exprimer; comportement irritable et/ou violent; coupures à la tête; dépression au crâne; bleus et/ou coupures au visage; perte de contrôle de la vessie; incontinence fécale; présence de sang et/ou de fluide translucide dans le nez, la bouche ou les oreilles; engourdissement ou picotements dans les bras et /ou les jambes.

Si vous reconnaissez un ou plusieurs de ces signes, il est important que le patient consulte un médecin. Le vomissement de la part du blessé et/ou la difficulté à le réveiller après l'incident (jusqu'à 48 heures) sont aussi des motifs pour consulter un médecin.

Il est important de noter de quelle façon la personne s'est blessée car il faut prendre en considération les possibilités de blessures à la moëlle épinière. Si vous croyez que la moëlle épinière peut avoir été atteinte, ne bougez pas le patient et appelez l'ambulance.

Nous pouvons subir des blessures à la tête n'importe quand, au cours d'activités sportives, lors d'un accident d'automobile ou encore en tombant dans un escalier. Chez les bébés, l'utilisation d'une marchette comporte des risques de chute pouvant entraîner une blessure à la tête, les statistiques démontrant que les marchettes occasionnent des blessures chez 30 à 40 % des bébés qui les utilisent.

Vous voulez en savoir plus, suivre des programmes de prévention? Au Manitoba, deux organismes offrent de tels programmes: IMPACT (Injuries Manitoba – Prevention of Adolescent and Childhood Trauma), qu'on peut joindre au (204) 787-1873; ou le Manitoba Head Injury Association, qui offre des cours tels que P.A.R.T.Y. (Prevent Alcohol & Risk Related Trauma in Youth) ainsi que des sessions sur les commotions cérébrales destinées aux entraîneurs d'équipes sportives. On peut les joindre au (204) 772-0770.

Marc Savard est technicien en ambulance pour Urgence Santé Rivière Seine EMS.

PRIX MANITOBA DU PATRIMOINE

L'incarnation du passé

Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba reconnaît Jean Guiboche pour avoir fait connaître l'histoire et la culture métisse.

Daniel BAHUAUD

Professeur élémentaire à la retraite et natif de Saint-Laurent, Jean Guiboche se voit remettre le Prix Manitoba du patrimoine en éducation et communication pour sa promotion de la culture et de l'histoire francophone et métisse. La ministre de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté, Rosemary Vodrey, lui remettra le Prix Manitoba du patrimoine le 11 mai à 19 h 30 à la salle 200 du palais législatif.

Pendant ses 41 ans comme enseignant et directeur dans les écoles manitobaines, Jean Guiboche a su habilement présenter sa culture. Ses interprétations historiques du Voyageur typique et de La Vérendrye sont très connues. Bien des écoles, musées et organismes culturels l'ont vu incarner ces personnages, y compris l'Université de Brandon, les Jours Métis de Saint-Laurent, le Musée de l'homme et de la nature du Manitoba et le Festival du Voyageur.

«Je me suis toujours intéressé à l'histoire et à mes racines métisses, explique Jean Guiboche. Pour ma présentation *Le Voyageur*, j'ai dû faire beaucoup de recherche. J'ai voulu expliquer le mode de vie du Voyageur, la naissance de la nation métisse et son développement jusqu'à l'avènement de la pêche sur glace sur le lac Manitoba.»

Jean Guiboche a également fondé la troupe des Danseurs de Portage la Prairie, composée d'élèves de l'école La Vérendrye de Portage. Il a aussi développé un programme de langue métisse pour le Collège universitaire de Saint-Boniface. Bien connu et apprécié par la communauté métisse, il a également été maître de cérémonies à Saint-Laurent lors de la tournée d'assentiment royal en 1997 de l'ancien lieutenant-gouverneur, Yvon Dumont.

Jean Guiboche continue à donner des présentations sur l'histoire métisse, ayant fait tout récemment des visites à Saint-Claude et Fort Frances. Cet hiver, il a donné à Winnipeg des présentations hebdomadaires sur le Voyageur pour des touristes américains. «Je continuerai à faire de l'interprétation, dit-il. C'est sûr que ça sera agréable de recevoir des prix, mais tout ce que j'ai entrepris, je l'ai fait par intérêt pour l'histoire. Je voudrais seulement que les gens, surtout les jeunes, s'intéressent à leurs racines et qu'ils en soient fiers.»

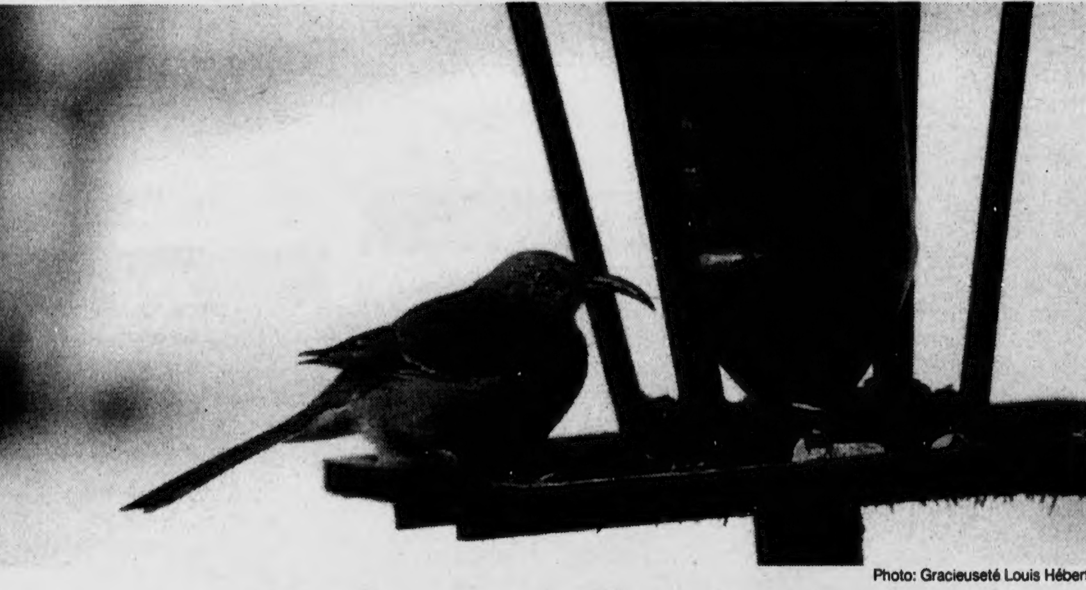


Photo: Gracieuseté Louis Hébert

De la grande visite

Louis Hébert et ses voisins ont eu de la visite rare cet hiver. Le «Curve-Billed Trasher» a comme habitat naturel l'Arizona, le Nouveau-Mexique et l'ouest de l'Oklahoma. Il a passé l'hiver dans la région de Saint-Claude, attirant plusieurs ornithologues du Manitoba et de la Saskatchewan. Il aurait été vu pour la dernière fois à Saint-Claude le 19 avril. Il y aurait un seul autre «Curve-Billed Trasher» au Canada et il se trouverait dans le nord de l'Alberta.

Remerciements

La famille d'Alice Boisjoli (Georges) désire exprimer sa gratitude à toutes les personnes qui lui a offert des marques de sympathie lors du décès de son épouse, mère et grand-mère.

Des remerciements s'adressent au célébrant, M. le curé Vo Van Hoo, les concélébrants, l'abbé Bernard Bélanger et le père Louis de Gonzaque Magnan, o.m.i., à l'excellente chorale, les solistes, les porteurs, les servants, les lecteurs et lectrices et à tous ceux qui assistèrent en si grand nombre à la messe des funérailles.

Toute notre reconnaissance également à ceux qui offrirent messes, fleurs, nourriture et cartes de condoléances.

Merci encore pour les visites à domicile et les appels téléphoniques.

Tous ces gestes de compassion ont adouci notre peine.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925-1900.
Fax: 925-1907.



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste

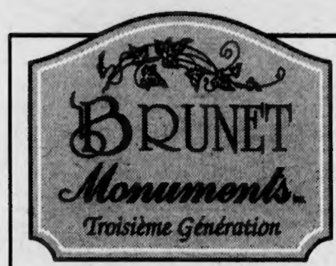
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT

WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298

et

POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351




- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**



TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Connelly
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



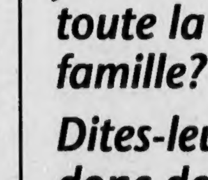

SERVICES



Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

CONFORTABLE
SOINS DE SANTÉ À DOMICILE
Incluant:
Compagnon · Entretien ménager
· Petites réparations · Courses.
Appelez Michel au 231-4242.

Cet espace est à votre disposition!



Tanné de prêter votre journal à toute la famille? Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Eugene Brokopiw, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP	Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE	James Doer, CA, CFP
Pamela Dupuis, CA	Lucien Guenette, CA
Travis Leppky, CA, CISA	Collin LeGall, CMA, CIP
Henri Magne, CA	Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA	Marc Rivard,CA

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL
Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, président, B.A., B. Comm.
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Petro-Canada
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________
Prénom: ____________
Adresse: ____________
____
Ville: ____________
Province: ____________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4